

Ch@tillon informations

N° 243

AVRIL 2010

BUDGET 2010 :

0 %

Châtillon n'augmente
pas les taux
des impôts
communaux

21 m€ investis
pour les Châtillonnais

Saveurs
printanières
châtillonnaises



**PROPRIÉTAIRES,
PROFITEZ DE L'ÉVÈNEMENT IMMOBILIER !**



DU 8 AU 11 AVRIL 2010

Notre agence est présente sur le salon et propose à cette occasion une estimation gratuite afin de vendre votre bien.

**Venez retirer votre invitation
Contactez-nous !**



170, avenue de Paris
92320 Chatillon

01 46 57 07 07

www.immobiliereparent.com

Christian Cervelles Communication 01 46 22 08 13

RESEAU NATIONAL IMMOBILIER

**ESTIMATION
AU JUSTE PRIX
OFFERTE**



VENDEURS

c'est le moment !

*Nous recherchons pour nos clients
tous types de biens à vendre.*

*Confiez-nous le vôtre en exclusivité,
nous vous remboursons les diagnostics (*)*



Châtillon

Fort potentiel
Proche Métro

420 000€



Fontenay aux roses

Maison architecte
Limite Châtillon

629 000€

Le TUC IMMO :

58 rue Gabriel Péri - Châtillon

01 46 12 04 80



Recherche de bien, vente, location,
gestion avec ou sans garantie loyer impayés

* voir conditions en agence

CHATILLON IMMOBILIER

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Depuis 34 ans à votre service

**ORPI met la cerise sur le gâteau pour
ses 40 ans !**

*Pour les 40 ans des 33 Agences
ORPI de votre secteur, nous sommes
heureux de vous offrir tous les
diagnostics obligatoires à la mise
en vente de votre bien. Profitez
de cet anniversaire en nous
confiant la vente de votre bien.*



Offre valable du 15 Mars au 30 Juin 2010.

23, av. de Verdun - 92320 CHATILLON - Tél. : 01 47 35 62 22 - Fax 01 47 35 03 81

www.orpi.com - **EVALUATION GRATUITE** - Mail : chatillonimmo@orpi.com

COUVERTURE

Printemps châtillois	I
Exposition Regards d'Afrique	IV

VIE MUNICIPALE

Résultats des élections régionales	2
Inscriptions brocante	2
Utilisation du café dans les espaces verts	3
Lombricompostage	4
Le point sur les travaux du tramway	5
Nouveaux habitants	6
Dites-nous, M. le Maire	7
Budget 2010	8
Compte administratif 2009	10



PAGES JEUNESSE

Forum des jobs d'été	13
Festival des Arts majeurs	14
Accueils de loisirs	16
Séjours de vacances à Choisel	17

SERVICES MUNICIPAUX

Prévention au Centre Municipal de Santé	18
Activités des seniors – brèves	25
Médiathèque	26
Théâtre et ciné-goûter	27
Cinéma	28
Concert Kiosk – saison musicale	29
Récré-accueil	30
Journée Portes Ouvertes aux serres municipales	31
Prévention au Centre Municipal de Santé	29



CHÂTILLON PRATIQUE 19 à 24

VIE ECONOMIQUE

Nouvelles activités châtilloises	32
Ouverture d'un nouveau marché	
Quartier Maison Blanche	33
Associations Horizons – journée de l'alternance	34

VIE LOCALE

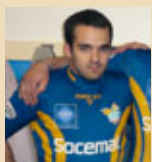
Exposition « Regards d'Afrique »	35
Passerelle 2010	36
Fête des Voisins	39
Bourse AGF	41
Anciens combattants	42

PAGE OPPOSITION 40

Libres propos de Jean-Pierre Schosteck	41
--	----

VIE SPORTIVE

Vacances à l'école des Sports	43
Karaté – Hommage	44



Un budget rigoureux et volontaire

Nous venons de voter le budget communal. Cette année encore, et pour la cinquième année consécutive, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts communaux, malgré un contexte difficile pour les collectivités territoriales. Ce choix, fondé sur l'idée de ne pas accabler davantage l'ensemble des foyers touchés par la crise économique, implique une vraie politique de rigueur dans les dépenses communales. L'ensemble des services municipaux est mobilisé pour faire la chasse aux dépenses superflues et se consacrer à l'essentiel, c'est-à-dire, le service à la population. Aucun service proposé à la population châtilloise n'a été, ou ne sera réduit. Au contraire, nous allons cette année, investir près de 21 millions d'euros, pour améliorer encore et davantage, le cadre et les conditions de vie de tous les Châtillonnais.

A ce propos, je voudrais évoquer, cela est rare, la politique nationale dans ces colonnes, mais lorsque les conséquences des réformes touchent la gestion de la petite enfance au niveau local, ce qui est l'une de mes priorités, je prends position et soutiens sans faille la volonté de réforme du gouvernement dans ce domaine, qui souhaite augmenter la capacité d'accueil dans les crèches et répondre ainsi à un souci primordial des familles.

Le projet de décret du Secrétaire d'Etat à la famille, qui a suscité un mouvement de grève nationale dans les crèches, vise notamment :

- à augmenter, suivant la taille de la crèche le taux de surnombre d'accueil dans les crèches actuellement uniformément fixé à 10 %. Concrètement, cela signifie que, de manière ponctuelle, pour répondre aux besoins des parents, les crèches pourront accueillir en fonction de leur taille entre 10 et 20 % d'enfants en plus que le nombre de berceaux signifié par les services de la PMI (protection maternelle et infantile).

- à augmenter la part de personnes pouvant disposer d'un CAP ou d'un BEP dans le taux d'encadrement de 50 à 60 % au plus de la masse salariale globale, pour :

permettre à des personnes disposant de ces diplômes de s'inscrire dans un parcours de promotion et de valorisation professionnelles, répondre aux besoins des gestionnaires qui veulent recruter plus facilement du personnel.

Ce décret doit nous permettre de faciliter la vie quotidienne des parents et des familles et l'embauche de personnel dont nous avons cruellement besoin, sans, en aucune manière, porter atteinte à la qualité de l'accueil et à la sécurité des enfants en crèche !

Jean-Pierre SCHOSTECK
Député-Maire de Châtillon

"Châtillon Informations"

Mairie de Châtillon : 01 42 31 81 81 - Site internet : www.ville-chatillon.fr

E-mail : journal@chatillon92.fr

Directeur de la publication : Jean Pol HINDRÉ

Rédactrice en chef : Dominique ALBASINI

Réalisation-Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 01 69 83 44 66

Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts

Publicité : France Régie - Tél. : 01 41 53 00 90

Photos : Service information Sophie LIEDOT, sauf mention contraire

Dépôt légal : 6369 P



Résultats des élections régionales 2010



1^{er} tour – 14 mars 2010

Inscrits : 20 744 – Votants : 10 263 – Nuls : 286 – Exprimés : 9 977

Taux de participation (votants/inscrits) : 49,47 % – Taux de participation (exprimés/inscrits) : 48,10 %

Changer pour mieux vivre en Ile-de-France (Valérie Pécresse) :	30,32 %
Liste Lutte Ouvrière :	0,54 %
Liste Front National avec Le Pen pour l'Ile-de-France :	6,98 %
Europe Ecologie Région Ile-de-France :	17,12 %
Liste Démocrate en Centriste :	4,42 %
Alliance Ecologiste Indépendante :	1,34 %
Front de Gauche :	5,61 %
La Liste Chrétienne :	0,45 %
Huchon 2010, La gauche pour l'Ile-de-France :	26,90 %
Rassemblement Gaulliste, 100 % indépendant, Debout la République :	3,10 %
Tout changer, rien lâcher ! Liste présentée par le NPA :	2,81 %
Emergence :	0,41 %

2^e tour – 21 mars 2010

Inscrits : 20 744 – Votants : 10 982 – Nuls : 483 – Exprimés : 10 499

Taux de participation (votants/inscrits) : 52,94 % – Taux de participation (exprimés/inscrits) : 50,61 %

Changer pour mieux vivre en Ile-de-France (Valérie Pécresse) :	42,44 %
Huchon 2010, la gauche et les écologistes rassemblées en Ile-de-France :	57,56 %

Les résultats, bureau par bureau, sont disponibles sur le site Internet : www.ville-chatillon.fr

Quartier de l'Eglise – rue de Bagneux

Foire au Puces de Printemps

Dimanche 6 juin de 9h à 19h

Inscriptions : lundi 10 mai de 13h à 19h
Espace Maison Blanche – 2, avenue Saint-Exupéry
Dans la limite des places disponibles
Réservé aux Châtillonnais

Renseignements : 01 40 92 12 91

Un partenariat éco-responsable entre la Ville et la société Caron :

Du café dans les espaces verts de la ville !



L'entreprise châillonnaise Caron (37-39 avenue de la République) fournit et alimente des distributeurs automatiques de boissons chaudes et récupère le marc de café qu'elle centralise dans ses locaux à Châtillon. A l'initiative des services Environnement et Parcs et Jardins, un partenariat a été étudié pour valoriser ce produit. La société Caron, largement impliquée dans une politique environnementale, s'est engagée à fournir le marc de café au service des espaces verts pour le récupérer qui l'utilisera en tant qu'engrais dans les jardins de la commune.



Les sacs aussi : du café aux déchets verts

L'entreprise Caron torréfie son café à Châtillon et dispose de très nombreux sacs en toile de jute, servant à transporter les grains de café. Les services municipaux ont trouvé une seconde vie à ces sacs, qui sont compostables. En effet ils sont proposés à la déchèterie mobile à la place des sacs papiers biodégradables traditionnels, destinés au transport des déchets verts.

Par cette action originale (avec des économies à la clé), la Ville renforce sa démarche d'exemplarité en matière d'éco-responsabilité, avec la collaboration d'une entreprise locale.



L'éco-responsabilité dans les espaces verts



Le service Parcs et Jardins a depuis longtemps mis en place une démarche de respect de l'environnement, à travers des actions concrètes :

- déchets végétaux acheminés vers une plateforme de compostage,
- utilisation du compost pour les plantations d'arbres et arbustes pour améliorer les terres
- lutte biologique contre les insectes grâce à des auxiliaires (coccinelle, petite guêpe, etc..) aux serres municipales,
- utilisation de pots biodégradables (tourbe et copeaux de bois), évitant le recours aux pots en plastique,
- portes-ouvertes aux serres municipales (distribution des bulbes d'hivers aux particuliers)
- récupération des copeaux de bois des arbres élagués sur la ville pour faire un

paillis sur les massifs pour éviter les traitements herbicides,

- utilisation de mulch naturel pour les massifs de fleurs afin d'éviter les traitements et l'évaporation de l'eau trop rapidement,
- pose d'un récupérateur d'eaux de pluie de 33 m³ (toitures du stade) afin d'arroser la pelouse,
- apport d'engrais biologique sur la pelouse du stade et pour le fleurissement estival,
- modification du fleurissement été avec plus de vivaces et de graminées moins demandeuses en eau et engrais,
- plantation de bulbes à l'automne ; en se naturalisant il y a donc un fleurissement sur plusieurs années,
- mise en place de gazon fleuri,
- implantation de nichoirs afin d'inciter la nidification des oiseaux dans le cadre de la lutte contre les insectes,
- politique d'un arbre coupé deux arbres plantés,
- implantation de plantes aquatiques en lagunage pour filtrer l'eau dans le parc Malraux (micro biotope),
- implantation d'un bassin d'orage et régulateur dans le jardin des sablons.
- déplacements du service réalisés avec des véhicules GNV et électriques,

Chez vous aussi !

Fabriquer un engrais naturel chez soi, est très facile et très utile !

Quelques conseils :

- Mélangez le marc de café à la terre pour le rempotage, vos jardinières ou directement dans votre jardin. Grâce à sa forte teneur en azote et potassium, c'est un excellent engrais. Ne pas l'utiliser pur, au risque de brûler les racines.
- Placé au pied de la plante, le marc de café est un bon répulsif (ce n'est pas un insecticide) pour certains indésirables (pucerons, limaces, escargots,...). Il a également le pouvoir de décourager les chats de gratter la terre. Le marc de café se dégradera au pied de vos plantes et enrichira la terre.
- Mélangé aux graines des semis, le marc de café sec évite les surcharges localisées et aide les graines à germer. Grâce à sa couleur sombre, il permet aussi de bien délimiter votre travail.

Châtillon expérimente le lombricompostage : le recyclage à domicile !

Transformer ses déchets de cuisine, produire son propre engrais...
il suffit de confier la tâche à des vers ! Avis aux amateurs !



La Ville de Châtillon expérimente le compostage des déchets par les vers dans l'habitat collectif et les pavillons sans jardin (ne permettant pas d'avoir un composteur de jardin). Dans un premier temps, cinq foyers volontaires pourront tester le dispositif.

Le lombricompostage permet de réduire la partie fermentescible des déchets ménagers (épluchures, marc de café,...) et de la valoriser en la transformant en engrais naturel. Le lombricomposteur (100 % plastique recyclé), haut de 73 cm et large de 51 cm, est constitué de quatre plateaux empilés, sur l'un desquels sont disposés 500 g de vers. Ceux-ci, particulièrement

voraces en matière organique, sont capables d'ingurgiter quotidiennement au moins la moitié de leur poids.

Le principe est simple : on place dans le premier plateau ses épluchures de fruits et légumes, mais aussi le marc de café, cartons, boîtes à œufs, etc. Dans le second plateau, les vers se nourrissent de ces déchets en décomposition et leurs déjections forment un engrais. Le plateau suivant recueille le compost solide (environ 50 kg/an), celui d'en dessous, l'engrais liquide (jusqu'à 10 cl/jour).

Le lombricomposteur peut être installé en intérieur (cuisine, débarras, cave, garage) mais aussi en extérieur (balcon, terrasse). En extérieur, il convient de l'installer à l'abri du soleil et de la pluie. Sa dimension nécessite une réflexion préalable avant

de s'engager : il faut également s'assurer d'avoir un débouché pour l'utilisation de l'engrais.

Pour que tout fonctionne, pas besoin d'arroser, ni de remuer et on peut s'absenter pendant quatre semaines. Il n'y a pas de fermentation et donc pas d'odeur.



La Ville propose à 5 foyers châtillonnais de tester le lombricompostage

Pour cela, vous devez vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-après. Toutes les demandes ne pourront être satisfaites. Seuls 5 foyers seront sélectionnés. Ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et une participation de 15 euros sera demandée. A l'issue de la phase d'expérimentation et d'évaluation (1 an), le projet pourra être développé à plus grande échelle.

Plus d'informations

Service Eco-responsabilité
Mail : eco-responsabilite@chatillon92.fr
Tél. : 01 42 31 82 03



© Thierry Sin

COUPON À DÉTACHER

Demande de lombricomposteur

Nom :

Prénom :

Adresse à Châtillon :

Téléphone :

Mail :

Type d'habitat :

☐ Appartement ☐ Pavillon

Vous envisagez d'installer le lombricomposteur :

☐ Cuisine ☐ Cave

☐ Garage ☐ Balcon, terrasse

Nombre de personnes dans le foyer :

Réservé aux châtillonnais habitant en appartement ou en pavillon sans jardin (ne permettant pas d'avoir un composteur traditionnel).

Coupon-réponse à compléter et à envoyer à la Mairie, Service Eco-responsabilité, 1 place de la Libération 92320 CHÂTILLON. Vous pouvez également le déposer à l'accueil de la Mairie.

De nouveaux équipements pour attacher les vélos !



Pour encourager l'utilisation des modes de transports doux, de nouveaux dispositifs pour accrocher les vélos ont été instal-

lés à Châtillon. Ils se rajoutent aux nombreux sites équipés en 2008.

Vous trouverez les nouveaux appuis vélos :

- aux clubs de jeunes : le Kid Club (11, Rue Gatinot) et Le Chat (1, Allée Vauban)
- rue André Gide (proche métro)
- avenue Saint-Exupéry, devant La Vie Claire

Ce matériel en forme d'arceau permet d'attacher le vélo en plusieurs points (roues et cadre). Ces emplacements sont réservés aux deux-roues non motorisés.

Chantier du tramway T6 : le point sur les travaux

Les travaux se suivent et se ressemblent ! Dévoisement de réseaux, création d'un puits d'accès aux carrières, travaux d'assainissement avec l'installation d'un ovoïde... divers chantiers ont lieu actuellement sur le tracé du tramway, occasionnant restrictions de stationnement et de circulation. Le point sur les chantiers en cours.

- Depuis le 12 avril jusqu'au 12 mai : Dévoisement des réseaux GRDF : avenue de Paris (au droit du Skif, du magasin Simply Market / du 95 au 99 avenue de Paris / du 23 au 25 avenue de Paris) : suppression des places de stationnement.
- Jusqu'à mi-juin : Création d'un puits

d'accès aux carrières : contre-allée Vauban Peyronnet : stationnement sur place interdit

- A partir du mois de juin : renforcement d'un collecteur visitable (assainissement) : Rond Point du 8 mai : une file de circulation sur le rond point, neutralisation places (4) de stationnement sur l'avenue de Verdun.
- De mi-avril à fin juin : Démolition de l'hôtel de l'avenue, 88 avenue de Paris.
- A partir du 5 juillet : Travaux d'assainissement : avenue de Paris section comprise entre la rue Esther Cordier et la rue Léonard Mafrand, intervention sur la chaussée.



Pour toute information sur les travaux du chantier du tramway T6 : www.tramway-chatillon-viroflay.fr

Châtillon, ville éco-responsable Un sac pour faciliter le tri chez soi !

Afin de faciliter le tri de vos déchets à votre domicile, la Ville de Châtillon vous propose un sac de tri, utile et facile d'emploi ! Plus aucune raison de ne pas trier !

Un sac très pratique

D'une capacité de 40 litres, léger et résistant, ce sac se glisse sous un évier ou dans un placard.

Dans ce sac pour pourrez stocker :

- bouteilles et flacons plastiques,
 - boîtes métalliques,
 - briques alimentaires,
 - petits emballages cartonnés et papiers/journaux/magazines,
- et les transporter jusqu'au bac jaune. Vous pouvez retirer le sac et les documents

- A la Mairie, 1, place de la Libération

- A l'Espace Maison Blanche, 2, avenue Saint-Exupéry



Devenez un « voisin éco-responsable » : des documents pour sensibiliser vos voisins

Avec le sac, vous pourrez obtenir :

- des documents sur les consignes de tri (pour distribuer à vos voisins),
- une affiche A3 (pour l'habitat collectif), que vous pourrez afficher dans le local à poubelles,
- un autocollant Stop Pub,
- un dépliant mode d'emploi de la déchèterie mobile.

Les couleurs de la francophonie sur la façade de la Mairie !

A l'occasion de la semaine de la Francophonie, le drapeau emblème de l'Organisation Internationale de la Francophonie a flotté sur la façade de l'Hôtel de Ville. Ce drapeau porte un symbole, un cercle à cinq branches en cinq couleurs, rappelant les cinq continents auxquels appartiennent les partenaires de la francophonie et la notion d'entraide et de collaboration harmonieuse.



On n'a pas tous les jours... 100 ans !

Ce fut le cas, vendredi 19 mars, pour Georgette Langlais, pensionnaire de la maison de retraite de la Fondation Lambrechts, qui fut fêtée comme il se doit. Entourée de sa famille – son arrière petit fils de 15 mois était là ! – et des autres pensionnaires, Georgette Langlais a reçu les nombreux hommages qui lui étaient adressés, avec un grand bonheur et un sourire merveilleux. A cette occasion, le député-maire, Jean-Pierre Schosteck et Valérie Devay, adjoint au maire chargée des seniors, lui ont remis la médaille d'or de la ville. Nous adressons toutes nos félicitations à Mme Langlais.



La Ville de Châtillon RECRUTE POUR SES CRÈCHES COLLECTIVES

- UNE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
Diplômée d'État indispensable
- UNE ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS
Diplômée d'État indispensable

Contact : Madame A. MAGNET
Téléphone : 01 46 56 66 44

35h/semaine – Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire + prime annuelle
Candidature + CV à adresser à :
Monsieur le Député-Maire
1, place de la Libération – 92320 CHÂTILLON
E-mail : dga.rh@chatillon92.fr

Accueil des nouveaux habitants

Bienvenue à Châtillon !

L'issue d'une cérémonie conviviale et chaleureuse, ces nouveaux Châtillonnais sont repartis avec une mallette contenant une riche documentation sur la commune.

Avis aux nouveaux Châtillonnais !

Vous venez de vous installer à Châtillon ? Jean-Pierre Schosteck, député-maire et son équipe municipale se réjouissent de votre arrivée et vous souhaitent la bienvenue dans votre nouvelle commune. Afin de faire votre connaissance, de vous présenter le fonctionnement des services de la ville, de vous faire découvrir votre nouveau cadre de vie, des rencontres avec les nouveaux habitants ont lieu régulièrement. Si vous n'avez pas encore été convié à l'une d'entre elles et si vous souhaitez être invité à la prochaine réunion, merci de remplir le bulletin ci-après.



C'est dans le cadre majestueux de la Folie Desmares que s'est déroulée, lundi 8 mars la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Reçus par le Maire entouré de nombreux élus municipaux, ces nouveaux Châtillonnais ont ainsi pu faire mieux connaissance avec leur nouvelle commune et l'ensemble des services de la ville. A



BULLETIN DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : J'habite à Châtillon depuis :

Bulletin à retourner à l'Hôtel de Ville – Service des Fêtes – 1, place de la Libération – 92320 Châtillon – 01 42 31 81 12

Par internet, aussi !

Vous pouvez également vous inscrire par Internet, rubrique e-formalités, réception des nouveaux habitants !

Cette nouvelle rubrique a pour vocation de vous éclairer sur des sujets locaux qui vous préoccupent :

Dites-nous, M. le Maire !

J'ai reçu une contravention dimanche matin, alors que je stationnais au parking souterrain du marché. Je n'ai pas compris pourquoi !

Tout simplement parce que le parking du marché est en zone bleue les jours de marché, et notamment le dimanche ! Le stationnement en zone bleue offre une heure et demie de stationnement gratuit, à partir du moment où l'on se gare. L'objectif est de permettre une meilleure fluidité du stationnement des voitures, notamment dans les zones commerciales, essentiellement en centre ville. Le parking du marché est soumis à cette réglementation pour faciliter le stationnement des clients du marché. Si votre temps de stationnement était dépassé, vous étiez donc en infraction. Attention donc à bien



mettre votre disque de stationnement en évidence lorsque vous êtes garé en zone bleue !

Pour les élections régionales, nous avons voté avec des urnes traditionnelles et des bulletins papier. La Mairie envisage-t-elle de passer au vote électronique avec des machines ?

Certaines communes des Hauts-de-Seine, comme Issy-les-Moulineaux, Boulogne, Antony ou Châtenay-Malabry, utilisent des machines à voter. Nous préférons continuer à utiliser le vote manuel pour plusieurs raisons. D'abord, le coût des



machines ne nous paraît pas justifié par rapport à leur faible utilisation (une fois par an !) et puis nous sommes attachés à la valeur symbolique du vote par urne traditionnelle. Certes, les résultats sont un peu plus long à annoncer... mais qui s'en plaint vraiment ?

Un nouvel immeuble se construit au bout de ma rue. Je croyais, d'après le PLU, que la volonté de la Mairie était de limiter les constructions. Qu'en est-il vraiment ?

Dans le Plan Local d'Urbanisme, la volonté municipale est en effet, de maintenir l'équilibre urbanistique de Châtillon en posant quelques principes, notamment la

sanctuarisation des zones pavillonnaires ou la limitation des hauteurs de constructions, d'une manière générale. Le Plan Local d'Urbanisme n'a pas en effet pour objet de limiter les constructions, mais d'en fixer les règles. Le respect de ces règles, valables autant pour les immeubles que pour les habitations individuelles, est ensuite examiné lors de la commission d'instruction des permis de construire, qui valide ou non les projets. La Mairie ne peut aller contre la volonté de propriétaires de vendre leur terrain à des promoteurs privés, à des fins de construction d'immeubles privés. Sa seule possibilité d'intervention est de faire respecter les règles écrites dans le PLU, et qui concernent notamment les hauteurs, les retraits, les alignements, ou bien encore les espaces verts et les parkings.

En revanche, la ville est, soit maître d'œuvre, soit associée, dans les grands projets d'urbanisme qui concernent Châtillon. Ce fut le cas pour la conception et la réalisation des quartiers des Sablons ou de Porte Nord / Maison Blanche. C'est le cas notamment maintenant pour le nouveau quartier de l'Aérospatiale, dont l'aménagement est réalisé sous le statut de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) avec le promoteur Meunier, propriétaire du terrain vendu, à son départ par MBDA. C'est également le cas pour le Cœur de Ville, où la ville établit une convention d'aménagement avec le groupement de promoteur choisi au terme d'un appel d'offres.



Pour la cinquième année consécutive, stabilité des taux !

Budget 2010 : pas de hausse des taux d'imposition locale

Dans le contexte difficile que connaissent aujourd'hui toutes les collectivités locales, attentes toujours plus importantes des citoyens, augmentation des coûts de la plupart des prestations, contraintes administratives de plus en plus lourdes, et stagnation des dotations, l'effort mené par la municipalité a abouti à un budget 2010 qui se caractérise par :

- un autofinancement en augmentation
- une baisse des emprunts
- aucune augmentation des taux des impôts locaux

Les chiffres clés du budget 2010 :

Budget total : 78 710 115,47 euros

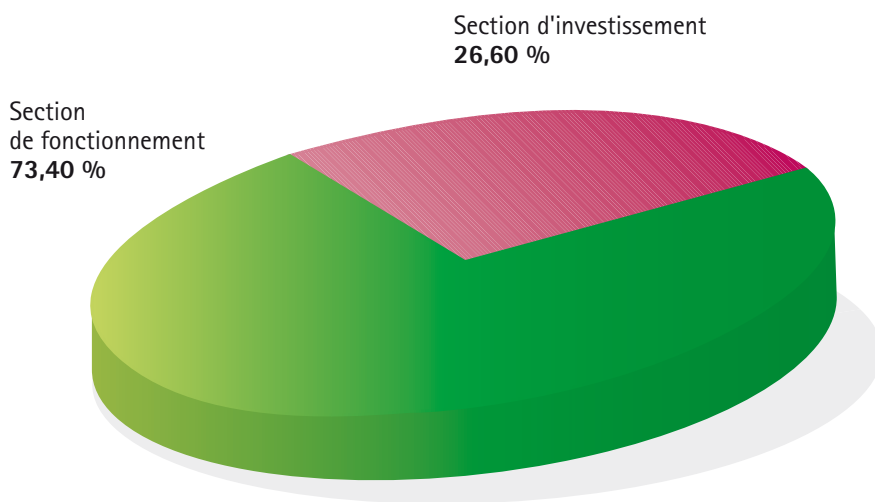
Autofinancement : 3 000 000 euros

Remboursement de la dette : 3 650 000 euros

Dépenses de fonctionnement : 57 772 941,34 euros

Dépenses d'investissement : 20 937 174,13 euros

La section de fonctionnement représente 73,40 % du budget total, la section d'investissement 26,60 %.



Pour la voirie :

- Réfection complète des trottoirs rue Jean Mermoz et rue de Finlande en façade de la résidence étudiante, pour environ 227 000 euros.
- Poursuite de l'opération engagée en 2009 pour la rue Béranger, avec cette fois-ci la réfection des trottoirs côté impair et le reprofilage de la chaussée, pour 126 000 euros environ
- Début d'une opération importante sur le boulevard Félix Faure incluant l'enfouissement des réseaux, en 2010 pour le segment compris entre le boulevard de Vanves et la rue Timbaud, pour un montant estimé à 228 000 euros en 2010
- Travaux de grosses réparations de voirie, notamment rue Jules Védrières, rue des Roissys, rue Esther Cordier, pour un montant global estimé à 150 000 euros
- Divers aménagements de voirie, d'amélioration de l'accessibilité et de sécurité, dans diverses rues (rue Jean Mermoz, avenue de la Paix, et en façade de l'église Saint Philippe-Saint Jacques notamment) pour environ 260 000 euros
- Habituels travaux de modernisation des installations d'éclairage public et de signalisation, pour 240 000 euros, avec en particulier l'opération prévue boulevard Félix Faure

Pour les parcs et jardins :

- Divers travaux dans les cours des écoles maternelles, dont l'extension de la cour de la maternelle Gay Lussac, pour un montant global d'environ 80 000 euros
- Réfection de la cour de l'école élémentaire Joliot-Curie, pour environ 100 000 euros
- Travaux courants dans les différents espaces verts de la Ville et dans les jardins des crèches et dans celui de la Maison des Arts pour un montant global d'environ 150 000 euros

Les dépenses d'équipement

Elles représentent 6 828 605,87 euros auxquels s'ajoutent les reports toujours présents en investissement pour 3 696 504,15 euros.

A noter cette année :

- 295 000 euros pour l'acquisition et la rénovation de la résidence de l'Aulnay, 67, rue Pierre Brossolette

- 112 000 euros à verser au conseil général, 1^{er} acompte de la participation de la ville à la construction du gymnase Paul Eluard.

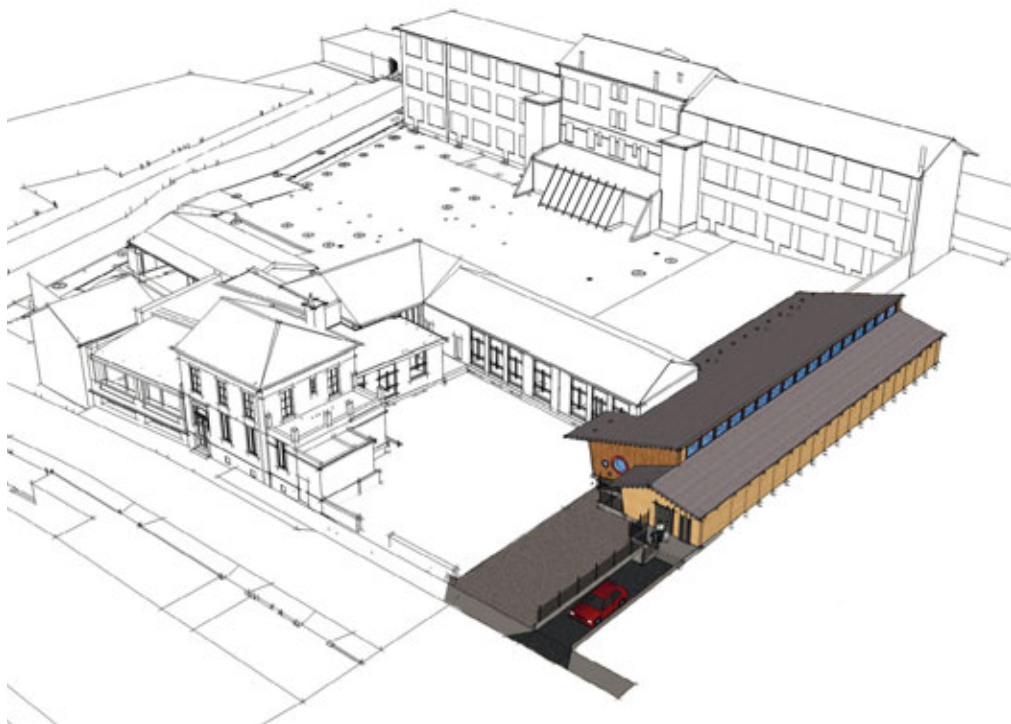
Les travaux s'élèvent à 5 043 000 euros.

- Voirie : 1 242 000 euros
- Parcs et Jardins : 330 000 euros
- Bâtiments : 2 766 000 euros

Pour le secteur bâtiments :

- La majeure partie des crédits, 2 369 000 euros, est affectée aux travaux dans les groupes scolaires avec en particulier 2 millions d'euros pour la restructuration du groupe Marcel Doret/Gay Lussac
- Rénovation de la toiture de l'école du Parc pour 100 000 euros
- Poursuite des travaux au groupe scolaire Langevin pour 150 000 euros
- Remplacement de toutes les huisseries extérieures à l'école Maternelle Joliot-Curie pour environ 80 000 euros
- Réfection des cheminées et du fronton de l'école Gambetta pour 30 000 euros
- 100 000 euros pour des travaux à l'Hôtel de Ville
- Une première enveloppe de 40 000 euros pour le drainage en pied des façades de la Folie Desmares
- Réfection de la toiture du gymnase Maurice Baquet pour 35 000 euros
- Réfection des bardages en briques à la crèche La Cigogne pour environ 60 000 euros

Le reste de l'enveloppe se répartit comme chaque année entre les travaux dans les différents bâtiments communaux, notamment cette année au cinéma, à la Maison des Arts, au Kid Club, ou encore dans le bâtiment de la Sécurité Sociale pour l'installation du BIJ, la liste n'est pas exhaustive.



La section de fonctionnement

La section de fonctionnement assure le financement des opérations courantes de la commune et les actions menées au quotidien par les services et équipements municipaux. Elle regroupe toutes les dépenses nécessaires à leur fonctionnement : rémunération du personnel, fournitures et services courants, subventions et participations aux charges d'organismes extérieurs, et paiement des intérêts des emprunts.

La totalité des dépenses de fonctionnement représente 57 772 941,34 euros.

Dont :

- Services Généraux
13 165 728,47 euros
- Sécurité et Salubrité publique
1 202 895,00 euros



- Enseignement - Formation
8 490 440,00 euros
- Culture
2 525 915,00 euros
- Sports et Jeunesse
902 510,00 euros
- Interventions Sociales et Santé
2 662 950,00 euros
- Famille
6 328 705,00 euros
- Logement
30 000,00 euros
- Aménagement et Environnement
694 783,60 euros
- Action Economique
118 950,00 euros

Pas de hausse des taux des impôts communaux !

Pour la cinquième année consécutive dont deux années de baisse, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale, et de les maintenir au niveau de 2009 et des années précédentes.

Les taux sont donc inchangés à :

- Pour la Taxe d'Habitation : 14,65 %
- Pour le Foncier Bâti: 15,73 %
- Pour le Foncier non Bâti : 25,19 %
- Pour l'ex-Taxe Professionnelle, et la cotisation foncière des entreprises, taux relais 2010 : 14,58 %

Comme l'an dernier également, les taux de la Communauté de Communes resteront inchangés.



Jean-Pol HINDRE,
1^{er} adjoint, chargé des finances

Compte administratif 2009

Le Compte Administratif comptabilise les opérations budgétaires, en dépenses et en recettes, effectuées en exécution du budget voté par le Conseil municipal au cours de l'exercice 2009. Il se présente comme suit :

Budget ville	Investissement	Fonctionnement
Recettes réalisées	19 273 699,99 €	52 098 188,32 €
Résultat N-1	+ - 1 454 590,69 €	+ 5 499 772,88 €
Dépenses réalisées	- 18 358 178,41 €	- 50 081 964,58 €
Total	- 539 099,11 €	7 475 996,62 €
Restes à réaliser recettes	2 765 038,86 €	
- Restes à réaliser dépenses	- 3 696 504,15 €	
Total	- 931 465,29 €	
Excédent de financement (1+2)	- 1 470 564,40 €	
Résultat de fonctionnement		7 475 996,62 €
P.M. Autofinancement prévisionnel : 2 800 000,00 €		

Les crédits ouverts au budget étaient de 56 682 617,64 euros en fonctionnement, et de 23 036 870,26 euros en investissement.

Le montant des dépenses réelles du compte administratif, hors restes à réaliser, s'élève à 68 424 398,00 euros. Il se répartit comme suit :

19 785 064,00 euros
en investissement, soit **28,92 %**

48 639 334,00 euros
en fonctionnement, soit **71,08 %**.

Investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2009 à **19 812 769 euros** (hors restes à réaliser) dont :

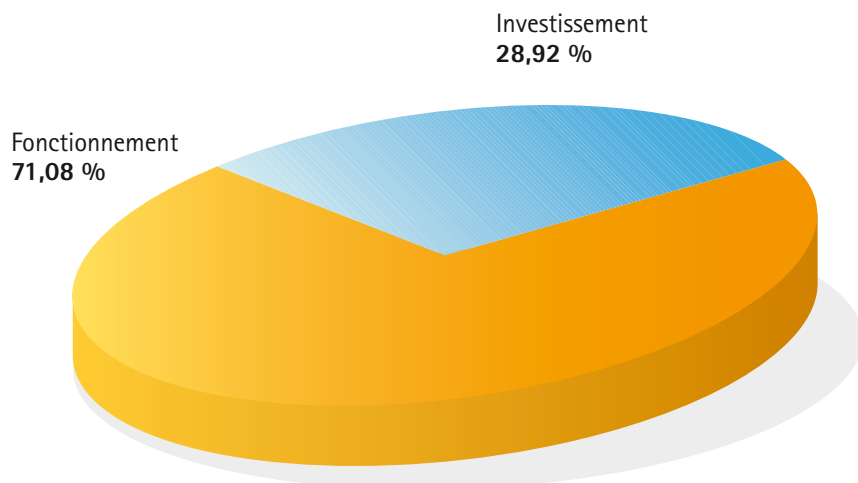
- 9 060 401 euros pour les opérations d'équipement et de travaux
- 9 270 072 euros pour les opérations financières, dont le remboursement du capital de la dette,

1 - Les opérations d'équipement :

- Immobilisations incorporelles : **20 237,88 euros**
- Subventions d'équipement : **423 044,89 euros.**
- Acquisitions d'immobilisations corporelles : **4 686 556,22 euros** dont :
 - 3 884 550,00 euros pour l'acquisition des bâtiments du boulevard Félix Faure
 - 29 561,90 euros pour les matériels médicaux au Centre de Santé
 - 29 097,26 euros pour des acquisitions pour la Médiathèque
 - 19 614,40 euros pour l'installation de cendriers devant les différents bâtiments communaux
 - 127 497,31 euros pour les matériels et mobiliers des écoles et des centres de loisirs
 - 9 185,81 euros pour le renouvellement de matériels de restauration scolaire
 - 51 854,10 euros pour les dotations nouvelles en matériels informatiques et le renouvellement du parc installé dans les différents services, y compris la poursuite de la dotation des écoles
 - 20 674,82 euros de matériels et mobiliers pour les clubs de jeunes
 - 35 832,43 euros de matériels et mobiliers dans les crèches



- 42 395,81 euros de matériels pour le stade et les gymnases, dont 7 977,32 euros pour l'achat de 3 défibrillateurs
- 23 107,91 euros pour l'acquisition de deux photocopieurs plus performants pour l'imprimerie municipale
- 142 709,94 euros pour les acquisitions de véhicules, dont 34 017,54 euros pour le remplacement du véhicule frigorifique de la cuisine centrale



• 184 456,23 euros pour les matériels et outillages des Services Techniques parmi lesquels l'acquisition d'un aspirateur de trottoir électrique pour 19 115,67 euros

■ **Travaux, 3 930 562,13 euros de dépenses ont été mandatées, et 2 617 058,48 euros restent engagés.**

1. Travaux de voirie et d'éclairage public : 1 538 786,77 euros, dont :

- 266 703,75 euros pour la poursuite des travaux d'enfouissement de réseaux rue Lasègue et rue Jean Jaurès
- 59 113,51 euros pour l'achèvement des d'aménagements en zone 30 rue Jean Jaurès et rue Pierre Curie
- 105 439,05 euros pour les travaux de réfection de trottoirs et bordures rue des Roissys
- 100 949,77 euros pour des travaux de trottoirs avenue de la Paix



- 179 703,45 euros pour les travaux d'aménagement en zone 30 rue Gabriel Péri
- 191 208,11 euros pour la 1^{re} tranche de travaux de réfection des trottoirs et de réaménagement du stationnement rue Béranger
- 164 540,92 euros pour les travaux de signalisation et d'éclairage public, en partie pour la rue Béranger

2. Travaux dans les parcs et jardins : 258 392,76 euros

3. Travaux dans les bâtiments communaux : 2 127 797,28 euros

- 735 825, 44 euros pour la poursuite des travaux d'agrandissement et de restructuration du groupe scolaire Langevin Wallon

- 459 348, 22 euros pour les premiers travaux de restructuration du groupe scolaire Marcel Doret/Gay Lussac
- 457 262,49 euros pour les autres travaux dans les écoles et les centres de loisirs
- 200 000 euros pour la Maison des vents
- 103 444,10 euros pour des travaux à l'Hôtel de Ville
- 48 573,75 euros pour des travaux à l'Espace Maison Blanche
- 57 002,93 euros pour les travaux dans les différentes crèches
- 30 832,34 euros pour la rénovation de la salle polyvalente de la Médiathèque

De nombreux autres travaux de moindre ampleur ont également été réalisés, au Centre de Santé, dans les gymnases, dans les clubs de jeunes ainsi également que les premières interventions pour l'installation du BIJ dans les locaux de la Sécurité Sociale.

2 - Les Opérations Financières se sont élevées à 9 270 072,19 euros. Le remboursement du capital de la dette s'est monté cette année à 3 208 679,05 euros.

3 - Les Opérations d'ordre se sont montées à 27 705,10 euros

4 - Le déficit reporté de l'exercice 2008 figure pour 1 454 590,69 euros.

Les recettes d'investissement :

L'ensemble des recettes réalisées s'est élevé à **19 273 669,99 euros**. La part de l'excédent de fonctionnement 2008 affectée définitivement à l'investissement, constitutive de l'autofinancement global, a été de **2 035 000 euros** au compte 1068, conformément à ce qui avait été prévu. Le FCTVA s'est élevé à **2 169 006,01 euros**.

Les recettes d'ordre se sont élevées à **1 442 630,58 euros**.

Les subventions reçues dans l'année, du Conseil Général et de la Région principalement, ont représenté **551 353,61 euros**. Les restes à réaliser sont encore très importants cette année en recettes, **2 765 038,86 euros** dont plus de 2 443 000 euros pour les seules subventions.

Le montant des emprunts bancaires contractés pendant l'exercice a été de 6 500 000 euros, qui se décomposent ainsi :

- 3 millions d'euros souscrits auprès de la Société Générale
- 3,5 millions d'euros souscrits auprès de Dexia Crédit Local sous la forme d'un emprunt revolving.

Fonctionnement

I) LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 50 081 964,58 euros, contre 49 454 883,87 euros en 2008, soit une augmentation de 1,27 %, dont :

- Les charges à caractère général : 12 882 999, 93 euros
- Les frais de personnel : 26 555 550, 35 euros
- Les atténuations de produits : 1 298 434, 02 euros
- Les participations financières : 5 510 255, 39 euros
- Les charges financières : 2 344 851, 93 euros
- Les charges exceptionnelles : 47 343, 65 euros
- Les dotations aux amortissements : 1 442 630, 58 euros



II) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

Les recettes réalisées pour la section de fonctionnement se sont élevées en 2009 à 57 557 961,20 euros contre 56 950 405,15 euros en 2008, soit une progression de 1,07 %.

- **les produits des services : 4 733 600,49 euros**
- **les produits de la fiscalité directe locale : 29 576 709 euros**
- dotations, subventions, participations : 14 641 552, 48 euros
- revenus des locaux loués par la ville : 613 860, 60 euros
- recettes des cessions d'immobilisations : 169 003, 02 euros

LES RÉSULTATS

Le déficit d'investissement à reporter au budget 2010, s'élève à **539 099,11 euros**.

Le besoin de financement global de la section d'investissement après prise en compte des restes à réaliser s'élève à **1 470 564,40 euros**, mais je rappelle qu'il faut le comparer à l'autofinancement prévisionnel que nous avons inscrit pour **2 800 000 euros**.

En fonctionnement, l'excédent se monte à **7 475 996,62 euros**.

LES RATIOS:

Les ratios types ne sont donnés qu'à titre indicatif et de comparaison, s'agissant de moyennes recouvrant des situations extrêmement diversifiées.

LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

- En investissement, le besoin de financement global, y compris les restes à réaliser, se monte à **109 142,07 euros**, à rapprocher d'un autofinancement prévisionnel de 120 000 euros.
- Il sera couvert par affectation définitive au compte 1068 d'un montant de **110 000 euros**, issu de l'excédent de fonctionnement, dont le montant total est de **281 568,09 euros**.

COMPARAISON DES RATIOS		CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	Ratios types Communes de 20 000 à 50 000 h en 2007
1	Dépenses Réelles de Fonctionnement Nombre d'Habitants	1471	1569	1673	1502	1192
2	Produit des Impositions Direct Nombre d'Habitants	858	858	924	820	523
3	Recettes de Fonctionnement Nombre d'Habitants	1665	1713	1787	1608	1384
4	Dépenses d'Equiperment Brut Nombre d'Habitants	281	258	278	280	339
5	Encours de la Dette Nombre d'Habitants	2309	2306	2324	2170	1062
6	DGF Nombre d'Habitants	356	360	364	337	299
7	Dépenses de Personnel Dépenses Réelles de Fonctionnement	54,26 %	54,64 %	53,91 %	54,60 %	56,90 %
8	Coefficient de Mobilisation du Potentiel Fiscal	100,76 %	89,08 %	95,95 %	92,49 %	90,90 %
9	Dépenses Réelles de Fonctionnement + Rembours du Capital de la dette Recettes Réelles de Fonctionnement	95,64 %	99,05 %	99,47 %	99,57 %	94,10 %
10	Dépenses d'Equiperment Brut Recettes Réelles de Fonctionnement	16,87 %	15,08 %	15,53 %	17,40 %	24,50 %
11	Encours de la Dette Recettes Réelles de Fonctionnement	1,39	1,35	1,30	1,35	0,77

Optic 2000

2^{ème} PAIRE
Pour 12 jours
POUR TOUS
même en progressifs solaires

TIERS PAYANT MUTUELLE*
ET RÉGLEMENT EN 3 FOIS SANS FRAIS*

www.optic2000.fr

48, rue Gabriel Péri - 92320 Châtillon - Tél. 01.57.63.90.79

* Pour l'optique d'un montant de 2 euros maximum, pour un prix à 100 € ou moins, nous vous proposons, sous conditions, de vous faire bénéficier d'un tiers payant mutuelle pour 12 jours d'une 2^{ème} paire complète d'oculaires à crédit dans la collection "2^{ème} paire", et de 2 autres semaines d'essai sans frais, sans engagement, sans frais de dossier, de même manière que la 1^{ère} paire. Vous pouvez demander la 2^{ème} paire par supplément payant, après épuisement d'un don. Offre valable du 01/01/2010 au 31/12/2010. Voir conditions avec d'autres offres. Photo non contractuelle.

SACER
PARIS-NORD-EST

ROUTES, VRD,
ASSAINISSEMENT
REVETEMENTS SPECIAUX,
SOLS INDUSTRIELS,
TRAVAUX PARTICULIERS

POUR ALLER PLUS LOIN

AGENCE DE BAGNEUX : 9-11, av. Albert Petit - 92220 BAGNEUX
Tel : 01 46 56 09 74 - Fax : 01 46 56 27 85

SERVICES à la PERSONNE

92320 CHATILLON
06 12 24 61 09 - 01 46 57 06 31

• Ménage • Repassage

• Jardinage : tonte, taille de haies, débroussaillage, etc...

• Bricolage : pose tringles à rideaux, cadres, miroirs, etc...

www.ekkcomservices.com

Ekkcom Services
Services à la Personne

Le forum des jeunes a fait le plein : Cap sur les jobs d'été !



Thomas Degos, conseiller municipal délégué à la jeunesse avait tenu à être présent au Forum



Jean-Pierre Schosteck à la rencontre des jeunes dans la cour de la Folie Desmares, accompagné de Daniel Vastel, adjoint au sport et Patricia Pugliese, responsable du BIJ.

Avec près de 500 visiteurs, le forum des jeunes 2010, consacré cette année aux jobs d'été, a connu un franc succès ! Se tenant en milieu de semaine, les mardi 16 et mercredi 17 mars, dans le cadre prestigieux et accueillant de la Folie Desmares, le forum a accueilli de nombreux collégiens et lycéens après la sortie des cours, parfois accompagnés de leurs parents, et des étudiants ou jeunes en recherche d'emploi, qui ont pu consulter des annonces mais aussi recueillir de précieux conseils pour établir CV et lettre de motivation.

Grâce à la collaboration effective des équipes de la Mission Locale et du Bureau Information Jeunesse, des offres d'emploi d'été étaient proposées dans des domaines variés, accessibles aux diplômés ou non. De nouveaux partenaires, comme la Croix Rouge, le Crédit Mutuel ou Speed Rabbit Pizza ont rejoint les partenaires habituels du Forum, devenu un rendez-vous incontournable pour les jeunes Châtillonnais.



Entretiens, conseils, questions... les jeunes ont montré tout leur intérêt pour décrocher un job d'été.

JOBS D'ÉTÉ, ÇA CONTINUE !

L'opération Jobs d'été ne s'est pas arrêtée avec le Forum. Le BIJ et la Mission Locale effectuent un suivi des demandes, reçoivent les CV, et les jeunes trouveront encore dans les deux organismes les offres de travail pour cet été.

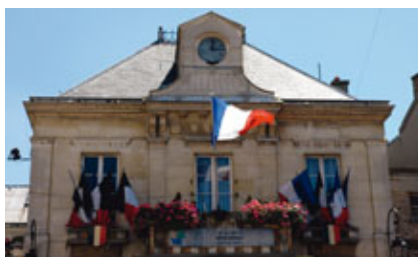
Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :

- La Mission Locale, 33, avenue de Paris – Tél. : 01 47 46 15 99
- Le Bureau Information Jeunesse, 13, rue de la gare – Tél. : 01 40 84 08 59

Châtillon organise son 1^{er} rallye citoyen !

Peut-être croirez-vous dans les rues de Châtillon, le vendredi 23 avril, de jeunes châtillonnais arborant un tee-shirt « rallye citoyen ». Ce rendez-vous est destiné à sensibiliser et à responsabiliser les enfants de 10 à 15 ans sur des valeurs communes comme le respect, l'engagement citoyen, le devoir de mémoire dans différents domaines comme le sport, l'environnement, la santé, les institutions locales et l'histoire de leur ville.

Les équipes iront d'étape en étape pour aller à la rencontre des référents dans les différents domaines, Police municipale, service des sports, service jeunesse, association des anciens combattants, etc., et



répondront à des questions. L'objectif est de cumuler dans les différentes étapes un maximum de points et d'être l'équipe gagnante de ce Rallye citoyen. Parmi les questions posées les enfants auront à réfléchir sur le handicap, l'environnement, la santé.

L'issue de ce rallye donnera lieu à un goûter et à la remise des « prix citoyen ». Le député-maire, Jean-Pierre SCHOSTECK remettra à chaque participant une attestation de participation à cet événement. Ce projet piloté par Stéphane Jacquot, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, est exemplaire car il est le fruit d'une étroite collaboration entre de nombreux services municipaux (Jeunesse, Education, Sport, Environnement, Maison des Enfants, Police Municipale, CMS, Mission Handicap, Événementiel, Cuisine Centrale) et les acteurs de la vie sociale (Amis du Vieux Châtillon, associations d'Anciens Combattants).



Dans le cadre du Festival des Arts Majeurs Graf et images à l'honneur !

De l'autre côté du mur

Depuis maintenant 6 ans, Châtillon accueille dans le cadre du Festival « Les 3 arts majeurs » l'exposition de graff « de l'autre côté du mur ». Des artistes de graffiti, venus de toute la France, proposent des œuvres peintes le plus souvent à la bombe avec des précisions et des détails étonnants. L'association « Les Locktaps » et le service jeunesse collaborent et organisent cette exposition.

Par ailleurs, « Les Locktaps » ont réalisé quelques œuvres pérennes sur Châtillon notamment au stade Municipal et au sein du quartier République. Ces murs sont passés du banal à l'extraordinaire grâce à ces jeunes artistes qui défendent leur pratique artistique et enjolivent notre quotidien en y mettant de la joie et de la couleur.

Ces jeunes artistes talentueux font de ce moment une véritable transposition du mur peint vers des tableaux exposés. Cette branche de la culture hip hop a ses légendes et ses héros. Aujourd'hui le graff est toujours aussi subversif mais s'expose de plus en plus. « De l'autre côté du mur » permet de montrer ce que le graff apporte à nos milieux urbains lorsqu'il est bien fait. Cette exposition s'adresse à tous, novices ou férus d'art, jeunes et moins jeunes personnes issues de la culture hip hop ou non.

Chaque année, le Festival « Les 3 arts majeurs » permet à la diversité culturelle d'avoir un moment d'expression et de regard intense sur ses propres pratiques culturelles.



Petit à petit, l'exposition « De l'autre côté du mur » devient une référence dans le milieu des graffeurs, le contenu a fait tomber bien des sceptiques sous le charme de ces artistes qui sont encore à ce jour trop peu reconnus.

L'édition 2009 avait accueilli des œuvres de Wire, Lazoo, Kongo, et bien d'autres qui nous ont séduits ! Venez nombreux découvrir de nouveaux artistes talentueux et leurs créations !

Exposition graf et peinture
10 au 19 mai
Espace Maison Blanche
2, avenue Saint-Exupéry

De Paris à New-York, un ballet d'images

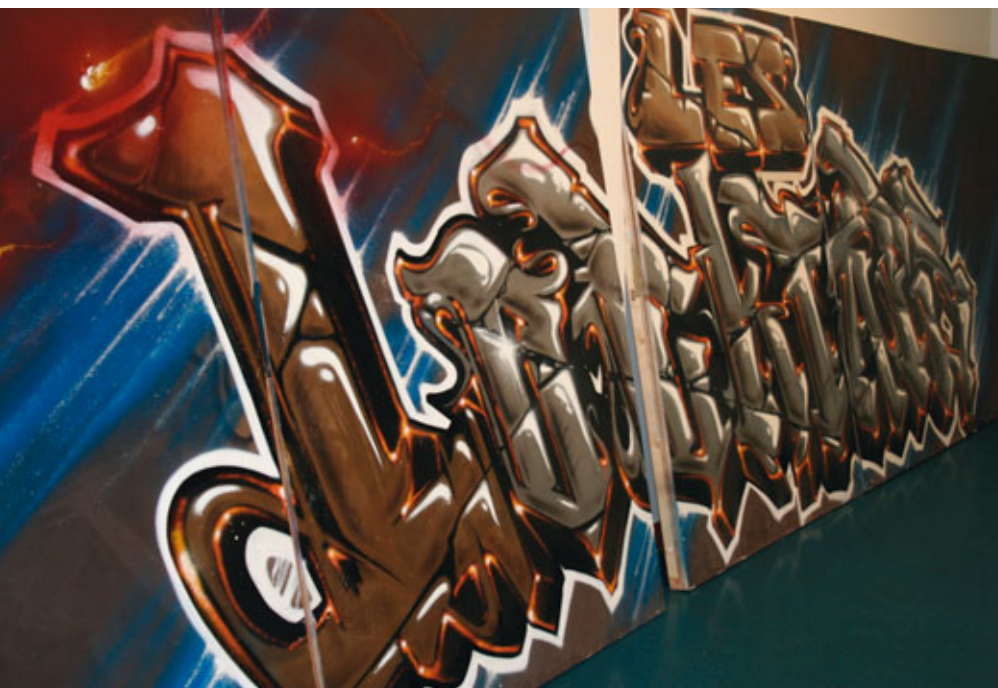
Quand on demande à Thinh Souvannarath alias Little Shao de nous raconter son enfance, sa réponse tient en trois mots : « drôle, libre et discipliné à la fois ».

Des mots-clés qui définissent parfaitement ce jeune photographe tout juste âgé de 27 ans.

Vauban, le quartier de son enfance dont il parle avec tendresse et qu'il décrit lui-même comme un melting-pot de cultures urbaines, lui a apporté une ouverture d'esprit qui l'a poussé vers le milieu artistique.

De Langevin Wallon au lycée Jacques Monod en passant par le collège Paul Eluard, il s'oriente vers l'informatique pour atterrir à l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris.

En parallèle il développe un amour pour la danse hip-hop et le break qui vont lui permettre de travailler avec des compagnies professionnelles. Aujourd'hui consultant financier dans une grande banque, il concilie à merveille son travail et ses passions.



Mais alors d'où vient cette passion pour la photo ?

C'est Sing Souvannarath, le père de cette petite tribu de quatre enfants dont Thinh est l'aîné qui lui transmet sans même s'en rendre compte. « Je me rappelle que déjà tout petit j'étais intrigué par la photo, mon père trimbalaient toujours un argentique sur lui ».

Il y a cinq ans il décide donc de se lancer. C'est après un cours de photo via MSN donné par un ami qu'il achète son premier appareil photo. Quelques semaines après, il acquiert tout le matériel d'un vrai pro ! La méthode Little Shao est simple : s'amuser !

Quand il prend des photos c'est une véritable explosion d'idées. « Lorsque je commence une séance, je pars avec un seul objectif qui est de faire ressortir la personnalité du sujet... Le reste des idées me viennent au fur et à mesure ».

Son parcours de danseur se ressent sur chacun de ses clichés. Pour lui une photo est certes un instant figé grâce à son

objectif mais c'est avant tout un instant de vie.

Et quand on interroge les pros de la danse, ils sont unanimes, comme en témoigne Buddha Stretch, l'un des anciens chorégraphes de Michael Jackson « dans le milieu de la photo hip-hop c'est lui le meilleur ».

Le voyage, une source d'inspiration

La danse, en plus de lui apporter une certaine vision artistique, lui a permis de voyager aux quatre coins du monde pour des clips, des spots publicitaires, des battles (affrontements de danse). Bien que Little Shao se définisse lui-même comme étant avant tout un photographe pour book d'artistes (chanteurs, danseurs etc.), lorsqu'on lui parle de voyage ses yeux s'illuminent. Alors quand se présente l'opportunité de partir à New York pour faire des photos il n'hésite pas une seconde. Fasciné par l'architecture du milieu urbain cette exposition était comme



« une évidence ». Une bouche de métro, un taxi, un panneau tout est matière à faire vivre un paysage. Mathématicien dans l'âme il attache une grande importance aux lignes de force qui donnent symétrie et volume à ses clichés.

New York avec ses buildings et Paris avec romantisme semblent s'être prêtés au jeu de la comparaison et rivalisent avec beauté.

Un voyage qui lui a permis de nous livrer une exposition qui offre le plaisir au visiteur de poser un nouveau regard sur ces villes et de les redécouvrir.

Léna Scharf-Rouault de Coligny

Exposition Photos 4 au 15 mai
Médiathèque Max-Pol Fouchet
2, rue Lasègue

Le 20 juin, on prolonge le Festival des Cultures Urbaines au stade municipal !



Optique Archambault

Votre opticien de proximité

Prise en charge mutuelle*

56, rue Gabriel Péri - 92320 Châtillon
Tél. 01.42.53.58.89

Du mardi au samedi de 9h30 à 19h30

*voir conditions en magasin



PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENTS MURS & SOLS

NDRIEUX Pascal

☎ 01 46 12 92 92 - Port. 06 83 30 30 30
60, avenue de Paris - 92320 CHÂTILLON

Apprendre à bien se nourrir est essentiel : Des ateliers culinaires dans les accueils de loisirs

Durant les vacances scolaires, Julie MORA, diététicienne de Compass Group, partenaire de la Ville en matière de restauration scolaire, se déplace dans les accueils de loisirs maternels et élémentaires et propose des ateliers culinaires.

Lors des vacances de février, les enfants des centres de loisirs maternels Arc-en-ciel et Joliot-Curie ont ainsi bénéficié d'une animation autour de la fabrication de milk-shakes.

Les enfants ont été sensibilisés sur les différentes variétés de fruits et l'impor-



tance d'en manger régulièrement. De plus, cet atelier leur a permis de découvrir une autre façon de déguster les fruits, dans une ambiance conviviale et ludique.

Les enfants ont épluché, découpé les fruits (poires ou bananes), et agrémenté leur milk-shake avec un peu de crème liquide, de chocolat ou de sucre, avant de les déguster dans la bonne humeur.

Lors d'une prochaine intervention (vacances de printemps), la diététicienne fera découvrir à d'autres enfants des accueils de loisirs la fabrication d'une charlotte aux fruits, ce qui va certainement ravir leurs papilles !

Quand Ronchon la Marmotte s'invite à la crèche familiale...

C'est avec émerveillement que tous les enfants de la Crèche Familiale, accompagnés de leur assistante maternelle, ont découvert les aventures de Ronchon la Marmotte. Entre comptines, musique et marionnettes, surprise et plaisir étaient de mise pour enchanter petits et grands.



Pour les vacances d'été 2010, des mini-séjours au cœur de la vallée de Chevreuse : Et si votre enfant allait à Choisel ?



Situé en vallée de Chevreuse à 25 km de Châtillon, le centre de vacances accueille 30 enfants de 7 ans à 12 ans, du lundi au vendredi, durant les mois de juillet et août. Les enfants sont hébergés sous de grandes tentes en étoile, dans des vrais lits tous équipés de couette. Le parc de 3 hectares, clôturé, comprend des aires de jeux, des sous-bois et des prairies.

Une équipe, composée de 5 personnes est recrutée en juillet, une autre en août ; elles sont toutes les deux constituées d'animateurs et animatrices de Châtillon. Les repas sont préparés par un traiteur et sont livrés tous les jours au « Centre du Talou ».

Au centre du Talou les enfants s'amuse et font mille découvertes à travers une variété d'activités et d'ateliers mise en place par les animateurs. Des activités sportives, manuelles et culturelles sont proposées afin de satisfaire tous les goûts tout en tenant compte des différences d'âges. De nombreuses animations tendront vers la découverte et l'exploitation de la nature environnante, notamment au travers de balades, randonnées à vélos, bricolage, grands jeux, courses d'orientation, obser-

vation de la faune et de la flore (visites de fermes, de parcs, de châteaux et forêts...), veillées, piscine à Chevreuse...

Une réunion préparatoire courant juin avec les familles présentera le fonctionnement et le programme proposés par l'équipe.



Séjour mode d'emploi :

- Les séjours ont lieu du lundi au vendredi, du 5 juillet au 20 août 2010
- Tous les lundis matin, vers 9h, un car de la ville emmène les enfants au départ du stade de Châtillon pour se rendre au centre du Talou. Les enfants reviennent le vendredi vers 17h.

Pour s'inscrire :

Le Service Education (situé au 1^{er} étage du Centre Administratif Annexe, 40, bd Félix Faure à Châtillon assurera une permanence pour les inscriptions aux mini-séjours de Choisel :

- le samedi 29 mai 2010 de 9h à 12h, pour les inscriptions du mois de juillet, (séjours du 5 au 30 juillet 2010)
- et le samedi 5 juin 2010 de 9h à 12h, pour les inscriptions du mois d'août (séjours du 2 août au 20 août 2010)

Pour toute inscription se munir :

- du carnet de santé de l'enfant, accompagné si possible de la photocopie des pages de vaccination
- de l'assurance extra-scolaire
- d'un acompte
- avoir fait calculer son quotient familial

Pour procéder au calcul de votre quotient familial venir au Service Education muni des pièces justificatives suivantes :

- de 2 justificatifs de domicile différents (EDF, téléphone, loyer)
- du dernier avis d'imposition,
- d'un certificat de scolarité pour les enfants à charge de + de 16 ans,
- des justificatifs des ressources des trois derniers mois (bulletins de salaire, allocations familiales, pensions, chômage, ou dernier bilan comptable).

Afin de satisfaire le plus grand nombre de demandes, un séjour d'une semaine sera attribué par enfant. Si des semaines supplémentaires sont souhaitées, une liste d'attente sera créée et les inscriptions seront confirmées ultérieurement par le Service Education.





Deux nouveaux médecins au Centre Municipal de Santé

La ville de Châtillon a recruté deux nouveaux praticiens pour son Centre Municipal de Santé :

- le Docteur Françoise LALANDE, Gynécologue
- le Docteur Alain GUGLIELMINA Ophtalmologiste.

Le Centre Municipal de Santé est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de

13h30 à 19h00 (permanence téléphonique jusqu'à 19h30); le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h (permanence téléphonique jusqu'à 18h30); le samedi de 9h à 11h30 (permanence téléphonique jusqu'à 12h). Fermé dimanche et jours fériés.

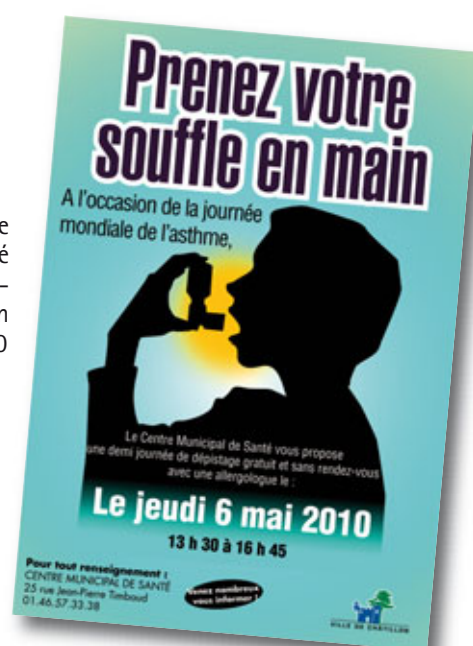
Pour tout renseignement :
01 46 57 33 38

Au centre municipal de santé : Prévenir pour mieux guérir

L'asthme est une maladie inflammatoire chronique des bronches qui touche tous les groupes d'âge. Le nombre de personnes atteintes a doublé en dix ans. 2,5 millions de Français souffrent d'asthme et trois asthmatiques sur dix sont des enfants. Les facteurs déclenchants de cette maladie peuvent être multiples (allergies, climat, émotions...). Ils peuvent provoquer toux, sifflements et gêne respiratoire. Bien connaître cette maladie est une condition essentielle pour une bonne prise en charge. Mieux vaut prévenir que subir.

A l'occasion de la journée mondiale de l'asthme le Centre Municipal de Santé vous propose une demi-journée de dépistage gratuit et sans rendez-vous avec un médecin allergologue le jeudi 6 mai 2010 de 13h30 à 16h45.

Pour tout renseignement :
CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
25 rue Jean-Pierre Timbaud
01 46 57 33 38



Où jeter ses aiguilles?



La Mairie de Châtillon vous informe que le **Centre Municipal de Santé** récupère désormais toutes vos aiguilles usagées.
Il vous suffit de vous présenter au Centre Municipal de Santé
25, rue Jean-Pierre Timbaud à l'**accueil pendant les horaires d'ouverture*** :
du **lundi** au **jeudi** de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 19h
le **vendredi** de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h, le **samedi** de 9h à 11h30
Tél. : 01 46 57 33 38

* Fermé dimanche et jours fériés - Attention : horaires spéciaux en juillet - août, voir les informations municipales.



*Peinture / Décoration
Papier peint / Moquette
Ravalements*

www.dfdpeintures.fr

Tél. 01 43 50 07 20 - Fax 01 43 50 12 23
9, Place du G. de Gaulle - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES



ENTREPRISE SPÉCIALISÉE
DEPUIS 1960

☎ **01.43.50.07.20**

**Parquet - Moquette - Plastique
Vitrification - Décoration - Plafond tendu**

Magasin - Vente sols et murs

www.mariette92.fr - Fax 01.43.50.12.23
9, place du Général de Gaulle - 92260 FONTENAY AUX ROSES

UN BON CONSEIL !

SERRURERIE A.F.L. 24H/24
INTERVENTION RAPIDE 7J/7
06.60.67.13.76

Dépannage - Ouverture de porte - Installations de serrures et verrous toutes marques - Blindage de porte bloc-porte de cave métallique

33, av. Jean Jaurès - CLAMART - Tél./Fax 01 46 62 93 78
20, rue Gabriel Péri - CHÂTILLON - Tél./Fax 01 47 46 19 91

amelec Electricité générale
depuis 1965 - agréé qualifelec
40-RC-00147-092-0CH

- Particuliers - Tertiaire - Industrie • Chauffage électrique
- Alarmes - Contrôles d'accès + Vigik
- Ventilation mécanique • Mise en conformité

Tél. : 01 46 44 90 47 - Fax : 01 40 95 91 29
101, rue Béranger - 92320 CHÂTILLON

L'Armoire de Véro
PRÊT À PORTER FÉMININ
ACCESSOIRES

Tél. 01.57.63.80.64
56, rue Gabriel Péri - 92320 Châtillon

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

Tél : 01.47.35.07.35
20 rue Gabriel Péri
92320 Châtillon

Contrat Prioritaire,
nous vendons votre bien,
tous les diagnostics techniques
et votre taxe d'habitation sont OFFERTS.
C'est ça la Guy Hoquet Attitude !

AIDE À LA PERSONNE
Livraison quotidienne de repas complets
01.41.09.78.07

Que vous soyez actif ou dans l'impossibilité
de préparer vos repas,
ce service vous simplifie la vie

Composez votre REPAS parmi un choix
renouvelé chaque jour
de 4 entrées, 3 plats, 4 fromages, 4 desserts
Au prix de 9,50€ LIVRAISON COMPRISE

IDÉE SERVICES : 33, rue P. Brossolette - CHÂTILLON

À partir de 9€/h
après déduction d'impôts

PRESTAHOME
Votre Prestataire Qualité à Domicile

Prestahome, société de services à la personne agréée, intervient à votre domicile dans les domaines suivants :

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Ménage et Repassage

Du lundi au vendredi de 9h à 19h30. Permanence téléphonique le samedi de 9h à 16h
Contactez-nous au 01 46 42 76 18 28, rue Béranger - 92320 Châtillon
www.prestahome.fr

BOUCHERIE de la MAIRIE
Bénédict et Romain
Viandes de 1^{er} choix
10, rue de la Mairie - 92320 Châtillon Tél. 01.42.53.18.69
Spécialités bouchères crues prêtes à cuire

SUR 1300 M²
D'EXPOSITION

N° 1 DU DÉPÔT-VENTE

LA CAVERNE
DES PARTICULIERS

ARRIVAGE PERMANENT
DE MEUBLES NEUFS,
CANAPÉS, CLICLAC,
LITERIE, etc...

01.46.54.41.35
26, rue Pierre Semard - 92320 CHÂTILLON

P
GRATUIT

MAFIP
L'informatique personnalisée

BOUTIQUE & CYBER ESPACE
Installation à domicile - Particuliers & Entreprises
Formation - Maintenance & Réparation - Service de qualité

Vente de matériel en ligne +30 000 références informatique, TV, Photo, consommables, etc...

Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et 14h30 à 19h

14, rue P. Brossolette - 92320 CHÂTILLON

01.42.53.50.50
01.46.55.64.61
www.mafip.com

Achetez tous Châtillonnais

Menus du mois de mai

Lundi 3 mai

Salade du pêcheur
Sauté de bœuf
Gratin de brocolis
Edam
Pomme

Mardi 4 mai

Macédoine vinaigrette
Gratin de pâtes au jambon
Carré de l'est
Orange

Mercredi 5 mai

Carottes râpées vinaigrette
Rôti de veau
Haricots verts forestiers
Rondelé nature
Roulé au chocolat

Jeudi 6 mai

Salade de pâtes estragon
Nuggets de volaille et ketchup
Cordiale de légumes
Yaourt nature
Fruit frais de saison

Vendredi 7 mai

Salade d'été
Gratin de poisson
Riz (bio)
Gouda
Flan nappé caramel

Lundi 10 mai

Salade de lentilles
Normandin de veau sauce poivre
Petits pois
Camembert
Banane

Mardi 11 mai

Tomates vinaigrette (bio)
Couscous poulet - Semoule
Saint Paulin
Compote pomme

Mercredi 12 mai

Choux rouges aux pommes
Boulettes de bœuf aux oignons
Carottes rondelles
Emmental
Biscuit

Jeudi 13 mai

FÉRIÉ

Vendredi 14 mai

Salade chinoise
Filet de hoki - Blé
Petit suisse arôme
Fraises

Lundi 17 mai

Tomates vinaigrette
Colombo de porc - Riz
Tomme noire
Poire

Mardi 18 mai

Salade Batavia
Rôti de dinde
Haricots beurre ail et persil
Yaourt arôme
Gâteau d'anniversaire

Mercredi 19 mai

Betteraves vinaigrette
Omelette basquaise
Coquillettes au beurre
Gouda
Pomme

Jeudi 20 mai

Œuf mayonnaise
Sauté de bœuf sauce chasseur
Choux fleurs persillés
Fromage blanc aux fruits
Fruit frais de saison (bio)

Vendredi 21 mai

Carottes râpées vinaigrette
Cubes de saumon sauce dieppoise
Epinards et PDT béchamel
Brie / Bûche mélangée
Maestro chocolat

Lundi 24 mai

FÉRIÉ

Mardi 25 mai

Radis beurre
Lasagne bolognaise
Croc'lait
Fruit frais de saison (bio)

Mercredi 26 mai

Salami et cornichons
Navarin d'agneau
Poêlée de légumes
Mimolette
Banane

Jeudi 27 mai

Concombre à la crème
Rôti de porc
Potatoes
Yaourt nature
Cocktail de fruits

Vendredi 28 mai

Haricots verts vinaigrette
Filet de colin sauce portugaise
Riz
Saint paulin
Fraises

**Sous réserves
de modifications**

La ville en plus net : www.ville-chatillon.fr

Sur ville-chatillon.fr, retrouvez toute l'actualité de Châtillon, des informations sur les services municipaux, les élus, la vie locale, et des fonctionnalités pratiques pour faciliter la vie quotidienne :

La zone d'échanges

Co-voiturage, soutien scolaire, baby-sitting : entrez en relation avec ceux qui cherchent ou proposent ce dont vous avez besoin ! En quelques clics, entrez dans cette zone conviviale qui a pour objectif de faciliter les échanges entre vous !

L'Espace Famille

Dédié aux parents, cet espace, ouvert 24h sur 24h, offre de nombreux services, notamment l'inscription en ligne pour les centres de loisirs, les demandes de dérogation intercommunale, les changements de coordonnées en cours d'année...

Les e-formalités

Le point commun une demande d'acte de naissance et l'inscription au concours des illuminations de Noël ? La rubrique e-formalités qui propose de nombreux formulaires en ligne... En quelques clics, des démarches simplifiées, depuis votre ordinateur...



État civil

NAISSANCES

Mars 2010

RODRIGUES Gabriel

26 janvier

NAMOUCHE Ibrahim

5 février

KERDEVEZ Noa Lou Julie

11 février

SIDORKIEWICZ Louis Florent

14 février

MERLET Jordan Jean-Jacques

Christian

16 février

ROKK Naël

18 février

POULAIN Pia Christelle Florence

19 février

AUSSIGNAC Simon Marc

20 février

CHEVAL-MARTIN Gabin Bernard

Marc

20 février

CONNEHAYE Max Franck Romain

22 février

HAMON Thomas Emilien Clément

22 février

LAHAYE Raphaël Jean

23 février

ARCHAMBAULT Morgan Thomas

Félicien

23 février

BAEYENS Camille Jean

23 février

DEVAUX Adrien

24 février

POULLAIN Jeanne Marie-Luce

25 février

HAMOUDI Issam

27 février

TOURNIER MOTTIER Soazig

Catherine Nelly

27 février

FERNANDES Elina Jeanne

1^{er} mars

ZANINOTTO Samuel Louis

3 mars

DURIEUX Billie Geneviève Muriel

4 mars

LEPRINCE Tom Antoine José

5 mars

ETIENNAR Kelyha Julie

5 mars

DUPUIS Lucas Jacques Jean

5 mars

HAIES Aubane Anaïs Alexandra

6 mars

BOUKHELIF Mehdi

7 mars

PENAUD Claire Marie Odile Sabine

8 mars

CLÉMENT Dimitri Archibald

9 mars

BUIX Axel Bernard Michel

9 mars

VADOT Guillaume Julien

11 mars

DOMINGUES Jana Fleur

11 mars

TEKLE TEMESGEN Avezezer

11 mars

TRAVERS Léa Lola Emma

12 mars

ROSINE Soan Elyjah

12 mars

GROS Elisa Gabrielle

13 mars

BLOUIN Joseph Guy Léon

13 mars

RAMJEEAWON de BECDELIEVRE Alexis

14 mars

RENAUDAT Justine Carol Catherine

14 mars

BOU HABIB Julia

16 mars

de TAUZIA Olivier François Bernard

17 mars

BEZUT Neela Dolores Bernadette

18 mars

MARMELO Nolan

18 mars

SITBON Marek

18 mars

KELLER Eva Marine

19 mars

FRASLIN Loan Mathis Maël

19 mars

DROUET Maïlys Yasmine Luna

19 mars

FLAMENT Ian

21 mars

GACE Ty Jacques Thierry Frédéric

21 mars

MADI--LE GALL Kaylian Adrien

Mohammed

22 mars

BLIEL Chérine Dounia

22 mars

VIGOUROUX Sasha Anthony Alan

23 mars

BEDIKIAN Amélie Maritza

23 mars

BELONDRAGE Elsa Marie Lila

23 mars

LUCIANI Kalya-Eden

24 mars

BURAC BERBINAN Lana Nicole

Jacqueline Laurence

25 mars

MARIAGES

Mars 2010

BÉNIC François-Régis Benjamin et

ARZEL Carine Françoise

VINCENT Philippe Alain

et MARTIN Virginie Catherine

DÉCÈS

Mars 2010

MARFORT Yvan Paul Georges

DELAGENESTE Veuve GOURIO

Pierrette

BROCARD Veuve QUIQUENPOIS

Marcelle Madeleine

CANTREL épouse FRANÇOIS Renée

Louise

LARDEAU Christian René

BEMI Paolo Francesco

EMPRIN épouse BOURVEN Marie

Emma Delphine

BRANGER Léane Emma

GRONDARD André Delphin

PAOLI Jean Paul

THOUÉNON Roger Henri

MITJANA RIERA Sébastien

GALLON Pierre-Loup Théodore

Jacques Marie

MONGEREAU Marcel Jean René

MIRANDE Sylvie Patricia Berthe

CLAVE Paul Franck

TÉTARD Louise Ernestine Eugénie

GIROUX Veuve MORELLI

Marguerite Jeanne

VAUDAPIVIZ Franck Gérard

BRUNAIS Veuve LACONIN Jacqueline

Marie

HUART Jean Henri

BRECHSEIN André Olivier



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Délégataire officiel de la Ville de Châtillon

MONUMENTS - CAVEAU - FLEURS - PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

10, Place de la Libération - Châtillon - Face à la mairie - ☎ 01.42.53.10.61

à votre écoute
24h/24 et 7j/7

N° habilitation Hauts de Seine 09-924-07

LES FEMMES À CHÂTILLON

Regards d'Afrique au Centre Jacques Prévert
Du 5 au 24 mai de 14h à 18h

Passerelle 2010 à la Maison des Arts
Du 6 au 16 mai de 14h à 18h

Portes ouvertes aux Serres Municipales
Samedi 8 mai de 12h à 17h30

» Animations

“Prévenir pour mieux guérir : l'asthme”

Au Centre Municipal de Santé

Jeudi 6 mai de 13h30 à 16h45

“Récré-Accueil”

Rencontre des familles à la halte-garderie

Les 3, 5 et 10 mai de 14h30 à 17h30

“Portes ouvertes aux Serres Municipales”

Visite, ateliers et animations

Samedi 8 mai de 12h à 17h30

“Moko, enfant du monde”

Séance vidéo à partir de 7ans, à la Médiathèque

Mercredi 12 mai à 15h

“L'Exode de 1940, 70 ans après”

Mardi Littéraire des Amis du Vieux Châtillon

à la Médiathèque

Du 21 au 27 avril

“Chicas (1h24)”

Mercredi 21 à 20h45

Jeudi 22 à 17h30

Vendredi 23 à 15h

Dimanche 25 à 20h45

Mardi 27 à 17h30

“The Ghost Writer (2h08/vo)”

Jeudi 22 à 20h45

Vendredi 23 à 17h30

Dimanche 25 à 17h30

Lundi 26 à 20h45

“La Révélation (1h43/vo)”

Mercredi 21 à 17h30

Vendredi 23 à 20h45

Samedi 24 à 17h30

Lundi 26 à 15h

Du 5 au 11 mai

“Les Invités de mon Père (1h35)”

Mercredi 5 à 20h45

Vendredi 7 à 15h

Samedi 8 à 20h45

Dimanche 9 à 17h30

Mardi 11 à 20h45

“Une Education (1h38/vo)”

Jeudi 6 à 20h45

Samedi 8 à 17h30

Dimanche 9 à 20h45

“Gardiens de l'Ordre (1h45)”

Vendredi 7 à 20h45

Samedi 8 à 15h

Dimanche 9 à 15h

Lundi 10 à 20h45

Du 12 au 18 mai

» Théâtre

“Même pas Morte”

de Judith Depaule / Compagnie Mabel Octobre

Vendredi 21 mai à 20h30

“L'enfant et la guerre”

Café Psychanalyse : débat public

Vendredi 21 mai, après la pièce

» Sport

“Football”

Stade Municipal

Vétérans SCMC / Rueil

Juventus CP / Gennevilliers

Seniors SCMC / Vanves

Dimanche 25 avril

Vétérans SCMC / Vanves

FCPC / Ararat

Mardi 18 mai à 14h30

“Journée de l’alternance”

Information emploi à la Mission Locale
Mercredi 19 mai de 10h à 18h

» Commémorations

“Journée Nationale de la Déportation”

Square Jean Moulin
Dimanche 25 avril à 11h30

“65^e Anniversaire de la Victoire de 1945”

Place de l’Eglise puis Square Jean Moulin
Samedi 8 mai à 9h30 & 10h15

» Concerts

“Kiosk’Igor Stravinsky

Par l’ensemble Kiosk, au Conservatoire
Mardi 4 mai à 20h30

» Ciné-gôûter

“Voyage au Centre de la Terre (2h12/vf)”

Mercredi 12 mai à 15h

» Cinéma

Du 14 au 20 avril

“Les Aventures extraordinaires d’Adèle Blanc-Sec (1h45)”

Mercredi 14 à 15h, 17h30 & 20h45

Jeudi 15 à 20h45

Vendredi 16 à 15h & 20h45

Samedi 17 à 15h, 17h30 & 20h45

Dimanche 18 à 15h, 17h30 & 20h45

Lundi 19 à 20h45

Mardi 20 à 20h45

Mardi 27 à 15h

“Alice au Pays des Merveilles (1h49/vf)”

Mercredi 21 à 15h

Jeudi 22 à 15h

Samedi 24 à 15h & 20h45

Dimanche 25 à 15h

Lundi 26 à 17h30

Mardi 27 à 20h45

Du 28 avril au 4 mai

“Dragons (1h33/vf)”

Mercredi 28 à 15h

Jeudi 29 à 15h

Samedi 1er à 15h

Dimanche 2 à 15h

“The good Heart (1h35/vo)”

Jeudi 29 à 20h45

Vendredi 30 à 17h30

Lundi 3 à 20h45

“Liberté (1h47)”

Mercredi 28 à 20h45

Jeudi 29 à 17h30

Vendredi 30 à 15h

Samedi 1er à 20h45

Dimanche 2 à 17h30

“Tête de Turc (1h27)”

Mercredi 28 à 17h30

Vendredi 30 à 20h45

Samedi 1er à 17h30

Dimanche 2 à 20h45

Mardi 4 à 20h45

“Nanny McPhee et le Big Bang (1h49/vf)”

Jeudi 13 à 15h

Samedi 15 à 15h

Dimanche 16 à 15h

“La Comtesse (1h34)”

Jeudi 13 à 20h45

Vendredi 14 à 15h

Samedi 15 à 20h45

Dimanche 16 à 17h30

Mardi 18 à 20h45

“Ajami (1h58/vo)”

Vendredi 14 à 20h45

Samedi 15 à 17h30

Lundi 17 à 20h45

“My own Love Song (1h45/vo)”

Mercredi 12 à 20h45

Jeudi 13 à 17h30

Dimanche 16 à 20h45

» Expositions

“De Paris à New-York, un ballet d’images”

Photos de Sing Souvannarath, à la Médiathèque

Du 4 au 15 mai

“Regards d’Afrique”

Sculptures et peintures au Centre Jacques Prévert

Du 5 au 24 mai de 14h à 18h

“Passerelle 2010”

Cinq artistes de l’ADAC exposent à la Maison des Arts

Du 6 au 16 mai de 14h à 18h

“De l’autre côté du mur”

Grafs et peintures, à l’Espace Maison Blanche

Du 10 au 19 mai

Points de rencontre :

» Hôtel de Ville : 1, Place de la Libération - 01 42 31 81 81 » Salle de cinéma : 7, bis Rue de la Mairie - 01 42 53 05 30

» Théâtre : 3, Rue Sadi Carnot - 01 46 57 22 11 » Médiathèque : 2, Rue Lasègue - 01 46 54 15 56

» Centre Jacques Prévert : 21, Rue Gabriel Péri - 01 46 57 93 32 » Centre Guynemer - 01 46 56 94 95

» Conservatoire : 5, Rue Paul Bert - 01 42 53 14 18 » Maison des Enfants : 34, Rue Guy Moquet - 01 46 56 62 81

» Stade Municipal : 35, Avenue Clément Perrière - 01 46 56 62 50 » Gymnase République : 21, Avenue de la République - 01 46 56 92 05 » Espace Maison Blanche : 2, Avenue Saint-Expéry - 01 40 92 99 90 » Gymnase des Sablons : 80, Avenue de Verdun - 01 46 29 38 56 » Stade Nautique : 57, Rue Jean BOUIN - 01 46 45 33 20

» Maison des Arts : 11, Rue de Bagneux - 01 40 84 97 11•

RENSEIGNEMENTS
MAIRIE DE CHÂTILLON

01 42 31 81 81

Retrouvez toutes ces information sur
www.ville-chatillon.fr

Permanences

La mairie est ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (19h le jeudi), et le samedi de 9h à 12h.

Tel : 01 42 31 81 81

Permanences des Élus :

Jean-Pierre SCHOSTECK, Député-Maire, reçoit tous les jours en mairie sur rendez-vous.

Jean-Pol HINDRE, 1^{er} adjoint au maire chargé de la Culture, des Finances et de l'Information, reçoit le vendredi de 16h à 18h sur rendez-vous.

Jean-Paul BOULET, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et des Transports, reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Valérie DEVAY, adjoint au maire chargée des affaires sociales, des seniors et du handicap, reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Sylvie LAFFORE – MYSLIWICE, adjoint du maire chargée du cadre de vie (urbanisme, décor urbain, voirie) reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Jean-Claude CAREPEL, adjoint au maire chargé des affaires économiques reçoit sur rendez-vous.

Elizabeth SURGET, adjoint au maire, chargée de la petite enfance et de la vie des quartiers reçoit sur rendez-vous.

Patrick JAEHRLING, adjoint au maire chargé des affaires générales, de l'Etat-Civil, des élections et du personnel, reçoit sur rendez-vous.

Claudie THEILLOUT, adjoint au maire chargée de la santé et de l'hygiène reçoit sur rendez-vous.

Daniel VASTEL, adjoint au maire, chargé du sport et du marché communal, reçoit sur rendez-vous.

Pascale MALHERBE, adjoint au maire, chargée du développement durable, reçoit sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous : 01 42 31 81 09.

Tout le courrier doit être adressé à Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, 1, place de la Libération, 92320 Châtillon.

Martine GOURIET, Conseillère générale, reçoit en mairie de Châtillon les premier et troisième samedis de chaque mois de 10h à 11h30. Prochaines permanences : 22 et 29 mai 2010

Hôtel du département

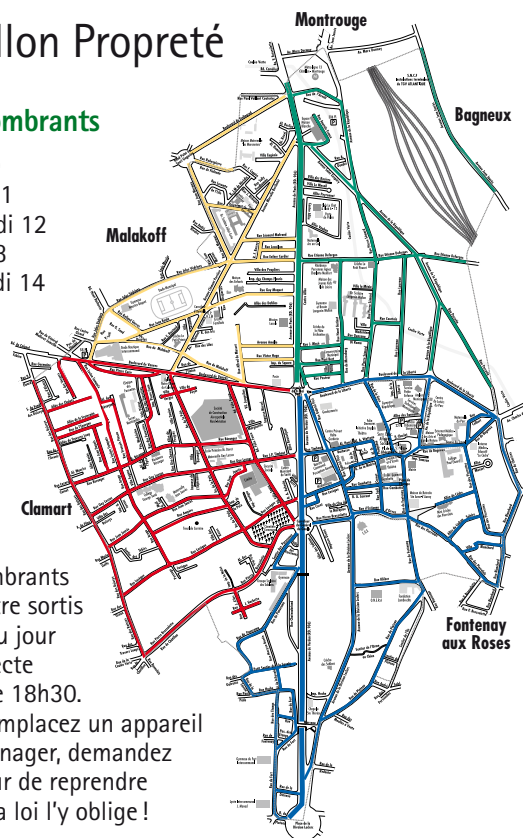
2 à 16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre - Tél : 01 47 29 30 31

Châtillon Propreté

Collecte des encombrants

Mai 2010

- mardi 11
- mercredi 12
- jeudi 13
- vendredi 14



Les encombrants doivent être sortis la veille du jour de la collecte à partir de 18h30.

Si vous remplacez un appareil électroménager, demandez au vendeur de reprendre l'ancien, la loi l'y oblige !

Collecte sélective mode d'emploi !

Merci de bien respecter les jours de collecte pour un tri utile !

- Bacs jaunes : (papiers, emballages...) (pavillons et immeubles collectifs)
Zone nord : le mercredi – Zone sud : le jeudi
- Bacs verts : (verre) (uniquement pour les pavillons)
Le mercredi
- Bacs marrons : (ordures ménagères traditionnelles)
- Pavillons :
Zone nord : mardi – samedi – Zone sud : lundi – vendredi
- Immeubles collectifs :
Zone nord : mardi – jeudi – samedi
Zone sud : lundi – mercredi – vendredi

Une question sur la collecte sélective ? 01 58 07 15 86

Pharmacies de Garde



Dimanche 25 avril 2010

Pharmacie TROMPE

21, av. Marcellin Berthelot à Châtillon

Tél. 01 42 53 79 47

Samedi 1^{er} mai 2010

Pharmacie THEILLOUT

48, boulevard de Vanves à Châtillon

Tél. 01 42 53 39 10

Dimanche 2 mai 2010

Pharmacie RIOU

48, boulevard de Vanves à Châtillon

Tél. 01 42 53 39 10

Samedi 8 mai 2010

Pharmacie PICARD

4, place Jean Mermoz à Châtillon

Tél. 01 47 35 34 48



Ambulances Racine
Avec ou sans rendez-vous
06.62.74.43.61 - 06.32.09.74.56
09.79.26.12.92
ambulancesbusinessracine@orange.fr
108, rue Beranger - 92320 CHATILLON
Tél. 01 57 63 70 57
Fax 01 57 63 81 49
24h/24 7J/7

POUR LA JOIE DE VIVRE
En bonne santé physique et mentale, dans le bien être du corps et l'équilibre de l'esprit
DESS en Sciences Humaines Université Paris IV Sorbonne

CABINET DE SOPHROLOGIE NAWAL VACHER
Adulte-Adolescent-Enfant :
01.40.84.09.19
Vous reçoit à Châtillon et à Paris 16

Dimanche 9 mai 2010

Pharmacie DIANA

44, av. de Paris à Châtillon

Tél. 01 42 53 68 86

Jeudi 13 mai 2010

Pharmacie MARCILLAC

110, rue Pierre Brossolette

à Châtillon

Tél. 01 46 42 82 51

Dimanche 16 mai 2010

Pharmacie TULOUP

5, place de la Libération à Châtillon

Tél. 01 42 53 09 39

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Police : 17

Urgences dentaires :

01 47 78 78 34

Garde médicale :

La garde médicale de Châtillon est assurée tous les jours sur le lieu de garde intercommunal. Du lundi au samedi de 20h à 24h. Les dimanches et jours fériés de 9h à 13h et de 16h à 20h

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

Suite à votre appel au centre 15 qui nous préviendra de votre arrivée et nous communiquera vos coordonnées, vous y serez soigné par l'un des 90 médecins des communes de Châtillon, Clamart, Malakoff, Meudon, Montrouge ou Vanves qui participent au fonctionnement de ce lieu de garde.

Brèves

• Information Passeports

Le service État-civil reçoit sur rendez-vous les demandes de passeports biométriques.

Pour renseignement et prise de rendez-vous : 01 42 31 82 23/ 01 42 31 82 24.

Attention : prévoir un délai de trente minutes pour l'établissement du dossier de demande de chaque passeport.

• Recensement, une obligation pour tous les jeunes !

A 16 ans, le recensement est obligatoire pour les jeunes de nationalité française, garçons et filles. Ils doivent se présenter en mairie, Service des Affaires Générales, afin d'accomplir cette formalité, entre LA DATE DE LEUR ANNIVERSAIRE et LA FIN DES TROIS MOIS SUIVANTS, munis du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité.

L'attestation de recensement est indispensable à l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, concours d'accès à la fonction publique...) Pour tout renseignement : 01 42 31 82 25

• En cas de perte ou de vol de vos papiers !

La déclaration de perte doit être effectuée à la Police Municipale, 40 bd Félix Faure à Châtillon.

Tél. : 01 47 46 86 70.

La déclaration de vol doit être effectuée au Commissariat de Police de Montrouge, 4-6 rue Guillot.

Tél. : 01 46 56 34 00 ou au poste de police de Vauban, 3, allée Vauban.

Tél. : 01 55 58 12 80

• Écrire au Maire

Tout le courrier doit être adressé à Monsieur le Député-Maire, Mairie de Châtillon, 1, place de la Libération, 92320 Châtillon. Si vous envoyez un courrier par mël, et souhaitez une réponse écrite signée par le Député-Maire, merci d'indiquer votre adresse postale.

Site internet : www.ville-chatillon.fr
Mël : mairie@ville-chatillon.fr

Les activités des seniors

Activités communes CAJAR / ACARPA

A LA DÉCOUVERTE DU CANTAL

Du 24 avril au 1^{er} mai, séjour dans le Cantal proposé en collaboration avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Organisé par l'ANCV, le programme Seniors en Vacances permet aux personnes âgées de bénéficier d'un séjour tout compris et, pour les plus modestes d'entre eux, d'une aide financière de l'ANCV.

Rompre la solitude et l'isolement, offrir du bien-être, allier plaisir et prévention, tels sont les objectifs du programme

Ces mêmes buts étant poursuivis par l'ACARPA et le CAJAR ces deux associations qui ont chacune dans leur domaine vocation à aménager les loisirs du plus grand nombre de retraités châtillonnais ont décidé de renouveler l'expérience initiée l'an passé en proposant à leurs adhérents la DÉCOUVERTE DU CANTAL au cours d'un agréable séjour au programme d'excursions très varié.

Modalités d'inscription auprès du secrétariat de ces deux associations.

Jeudi 6 mai :

**SPECTACLE EXCEPTIONNEL !
GALA DU CADRE NOIR DE
SAUMUR**

Les écuyers du Cadre Noir rencontrent les musiciens de la Légion Etrangère dans la Cour d'honneur des



Invalides : un spectacle inédit, exceptionnel, du Cadre Noir de Saumur accompagné par la musique de la Légion Etrangère dans un décor prestigieux, la Cour d'honneur des Invalides.

Le Général Dary, gouverneur militaire de Paris, invite « l'excellence française » de l'art équestre et de la musique militaire à investir ce lieu historique de la capitale. Sous la statue de Napoléon, se présenteront les majestueux chevaux du Cadre Noir, et sur le manège éphémère, les plus grands écuyers de la tradition française. Près de deux heures de spectacle alternant tableaux historiques, sportifs et académiques, au rythme de la musique de la Légion Etrangère. Célèbre pour son pas lent et majestueux, ses tambours portés bas et ses fifres uniques, les musiciens légionnaires étonneront par la variété de leur répertoire. Un registre étendu pour accompagner les prouesses des écuyers et de leurs chevaux.

Au programme, courbettes, croupades et cabrioles, mais aussi sauts d'obstacles et performances athlétiques. Ce spectacle est placé sous le haut patronage de Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République.

RENDEZ-VOUS : 13h30 à l'ACARPA - 13h35 à la résidence Monfort

Sur l'agenda du CAJAR

Mardi 11 mai :

JOURNÉE RÉCRÉATIVE À LA RÉSIDENCE MONFORT

Les adhérents du Cajar apprécient particulièrement de se réunir chaque mois au cours d'un repas suivi d'un après midi festif. Si ce programme pourrait paraître à priori répétitif tous les participants savent bien que la variété du menu aussi bien que la diversité des spectacles et animations proposées en après midi font de chacun de ces rendez vous mensuel un moment original devenu pour beaucoup des adhérents l'événement à ne pas

manquer. La bonne humeur qui y règne, le plaisir des adhérents de se retrouver, la qualité des artistes qui s'y produisent : il serait difficile d'établir un palmarès parmi ces bonnes raisons de vous joindre aux autres invités. Si vous en avez le projet ces journées sont l'occasion idéale pour découvrir le CAJAR et l'accueil chaleureux que sauront vous réserver ses adhérents et le personnel qui y intervient.

RV 12h30 à la résidence Monfort

Menu et programme détaillés vous seront communiqués sur simple appel téléphonique de votre part au 01 46 55 39 22.

L'ACARPA vous propose :

Lundi 10 mai :

UNE JOURNÉE EN PICARDIE

Les adhérents attendent avec impatience le retour des beaux jours qui permettent de leur proposer de longues journées

d'excursion consacrées à la découverte des richesses et du patrimoine d'une région proche. Cette journée sera consacrée à un parcours en Picardie.

Programme détaillé au 01 47 35 30 93.

L'actualité de la Médiathèque

• Exposition photos : De Paris à New York, un ballet d'images

par Thin Souvannarath du 4 au 15 mai
(voir pages 14-15)

• Séance vidéo enfants MOKO, enfant du monde



**Mercredi 12 mai
2010 à 15h**

Voyage et découvre avec Moko le continent africain sous la forme de 13 contes originaux, poétiques et non-violents... accompagnés à chaque fin d'épisode de modules expliquant les phénomènes naturels qui nous entourent.

Âge : A partir de 7 ans
Durée 1h



• Exposition atelier underground : A corps perdu

Du mardi 18 au samedi 29 mai

Cet atelier de modèle vivant réunit des amateurs et des professionnels pour le plaisir de dessiner. Ils donnent libre cours à leur savoir-faire pour poser sur une feuille les courbes et les ombres du modèle. L'ambiance studieuse sait laisser place aux humeurs et à l'inspiration de chacun. L'école du modèle vivant est aussi fondamentale pour s'engager vers d'autres disciplines telles que le paysage, la nature morte, la sculpture...

Nouveauté à la section adulte : coups de cœur, coups de griffe !



Par le biais d'un panneau d'affichage, nous vous proposons de partager vos « coups de cœur » ou « vos coups de griffes » afin de les faire découvrir à d'autres lecteurs.

Comment ça marche ?

Vous avez été particulièrement touché par une lecture, ou au contraire, vous ne l'avez pas du tout appréciée, dites-le en quelques lignes soit par courriel (www.adultes.media.chatillon@gmail.fr),

soit sur papier. (N'oubliez pas le titre et l'auteur). Nous affichons dans la section vos critiques et les livres disponibles seront posés sur une table. Ainsi, nous permettons à des textes « oubliés », de s'inviter chez vous pour quelques semaines. Les lecteurs (trices) qui ont expérimenté notre proposition se disent ravis par les échanges avec les autres lecteurs et les bibliothécaires.

**A vos crayons, à vos claviers,
Venez enrichir notre panneau....!!!**



**A.S. IMMO
LAFORÊT IMMOBILIER**
46, rue Gabriel Péri - 92320 CHÂTILLON
Tél. 01 58 07 09 00 - E-mail : chatillon@laforet.com

www.laforet.com



**Découvrez
les exclusivités
Laforet.**

* Dans l'attente d'un mandat écrit de votre part à la fin du 15/05/2010 et d'une diffusion sur un plateau de vente de la part de laforêt. Ces biens sont réservés sur un délai de 10 jours.

VENTES

CONTRAT PRIVILÈGE

Châtillon Limite Clamart

Dans une résidence des années 50, au calme, appartement de 2P d'environ 43m² : entrée, séjour donnant sur loggia, cuisine, sde, wc. Vue dégagée. Cave en sous-sol. Idéal 1^{er} achat.



Réf. : 6533 - Prix : 184 000 €

Châtillon Vieux Bourg

Dans une résidence calme et verdoyante, appartement 2/3P de 59 m² environ, avec vue panoramique, situé au cœur de Châtillon, comprenant : séjour double, chbre avec placard (2 possibles), cuisine équipée, sdb, wc. Cave et parking collectif. A visiter rapidement !



Réf. : 6513 - Prix : 240 000 Euros*

CONTRAT PRIVILÈGE

Hauts de Clamart

4/5P entièrement rénové, séjour double de 32m², cuisine aménagée, 3 chbres (4 possibles), SDE, jouissance d'un double parking. Double exposition, cave. Aucun travaux à prévoir. Proche futur Tramway.



Réf. : 6396 - Prix : 255 000 €

Clamart

Plein centre ville dans petite copropriété au calme d'une impasse, 3/4P à rénover entièrement offrant très beau séjour de 29m², cuisine, 2 chbres (3 possibles), SDB avec fenêtre, WC indépendants. Double exposition E/O. Parking. Cave; Beaucoup de potentiel.



Réf. : 6510 - Prix : 260 000 Euros*

Châtillon Limite Clamart

Appartement de 4P en étage avec balcon et vue panoramique, comprenant : séjour, grande cuisine, 3 chbres, sdb et nombreux rangements. En annexe : cave et parking privatif.



Réf. : 6512 - Prix : 369 000 Euros*

Châtillon

Dans un petit programme neuf de 6 villas aux prestations haut de gamme, maison avec garage, sur 150 m² de terrain, comprenant : salon - salle à manger, cuisine, 3 chbres, 2 sdb, rangements.



Réf. : 5906 - Prix : 600 000 €

* Prix net hors frais notariaux, d'enregistrement et de publicité foncière.

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet.com

Théâtre à Châtillon



Même pas Morte

de Judith Depaule/Compagnie Mabel
Octobre

Vendredi 21 mai à 20h30

Spectacle multimédia tout public

Vesna (« le printemps ») est une enfant de la guerre. Elle a entre 8 et 10 ans. Après avoir fui son pays en conflit, elle se retrouve en lieu « sûr » dans une famille d'adoption d'un pays occidental. Mais pour Vesna les choses « normales » de la vie quotidienne ne veulent pas dire grand-chose. Vesna, dotée d'un tempérament vif et impulsif, a contracté pendant la guerre de drôles d'habitudes et une vision du monde dont il lui est difficile de se défaire. Elle a développé des facultés que les autres enfants n'ont pas comme de disparaître dans ses rêves diurnes comme nocturnes.

Les adultes qui l'entourent essaient de lui réapprendre à vivre et à oublier la guerre... Comédiens en chair et en os dialoguent sur scène avec le personnage de l'enfant (une marionnette en 3D) : le monde réel – celui des acteurs, celui de la guerre aussi – se trouve révélé grâce aux techniques d'animation aux mondes imaginaires et aux visions de l'enfant.

Spectacle suivi d'un Café Psychanalyse :
« L'enfant et la guerre »
Débat en présence d'invités

INFORMATIONS

Du mardi au samedi de 14h à 19h
Théâtre à Châtillon, 3 rue Sadi Carnot
92320 Châtillon
01 55 48 06 90
www.theatreachatillon.com

Le bar/restaurant du Théâtre

Tous les soirs de spectacle, nous vous invitons à venir déguster à partir de 19h, et après la représentation, un menu spécialement concocté par notre chef cuisinier.

Menu à 15 euros, formule à 12 euros et à la carte à partir de 4,5 euros.

Menu varié, accueil chaleureux, venez découvrir cet espace convivial au cœur de Châtillon.

Avec ou sans réservation.



Ciné-Goûter

Venez tenter une expérience inédite au Cinéma À Châtillon : un voyage au centre de la

Terre ! Classique parmi les classiques du film d'aventure, cette adaptation du célèbre roman de Jules Verne est une merveille en technicolor qui passe les décennies sans se démoder, résistant au temps et continuant à émerveiller petits comme grands. Et pour se remettre de toutes ces émotions, quoi de mieux qu'un savoureux goûter à partager ? Sans plus attendre, prenez votre place pour un voyage que vous n'êtes pas prêt d'oublier !

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE

2h12 – USA – 1960 – de Henry Levin
– Film – à partir de 7 ans

Le professeur Oliver Lindenbrook, convaincu que l'explorateur Arne Saknussemm, porté disparu, est parvenu au centre de la Terre, quitte Edimbourg avec ses camarades Alec McEwen, Jenny, Carla Goetaborg et Hans Belker. Ensemble, ils entreprennent un extraordinaire périple dans les profondeurs de la Terre.

Mercredi 12 mai à 15h

Le Ciné-Goûter, kékako ? C'est tout simple : Pour un tarif unique de 3 euros, le Cinéma de Châtillon et le Conseil Général des Hauts-de-Seine vous proposent un film, une animation et un goûter. **Manifestation co-organisée en partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine.**

Pour toute information,
contactez Bertrand PINSAC
au 01 46 57 92 04
ou par mail :
cinema@theatreachatillon.com



CinémaChâtillon

Du 14 au 20 avril
LES AVENTURES
EXTRAORDINAIRES
D'ADELE BLANC-SEC (1h45)



Sortie Nationale

Mercredi 14 à 15h, 17h30 & 20h45
 Jeudi 15 à 20h45
 Vendredi 16 à 15h & 20h45
 Samedi 17 à 15h, 17h30 & 20h45
 Dimanche 18 à 15h, 17h30 & 20h45
 Lundi 19 à 20h45
 Mardi 20 à 20h45

Du 21 au 27 avril
CHICAS (1h24)

Mercredi 21 à 20h45
 Jeudi 22 à 17h30
 Vendredi 23 à 15h
 Dimanche 25 à 20h45
 Mardi 27 à 17h30

THE GHOST WRITER (2h08/vo)

Jeudi 22 à 20h45
 Vendredi 23 à 17h30
 Dimanche 25 à 17h30
 Lundi 26 à 20h45

LA RÉVÉLATION (1h43/vo)

Mercredi 21 à 17h30
 Vendredi 23 à 20h45
 Samedi 24 à 17h30
 Lundi 26 à 15h
 Mardi 27 à 15h

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

(1h49/vf)
 Mercredi 21 à 15h
 Jeudi 22 à 15h
 Samedi 24 à 15h & 20h45
 Dimanche 25 à 15h
 Lundi 26 à 17h30
 Mardi 27 à 20h45



Du 28 avril au 4 mai
DRAGONS (1h33/vf)



Mercredi 28 à 15h
 Jeudi 29 à 15h
 Samedi 1^{er} à 15h
 Dimanche 2 à 15h

THE GOOD HEART (1H35/vo)

Jeudi 29 à 20h45
 Vendredi 30 à 17h30
 Lundi 3 à 20h45

LIBERTÉ (1h47)

Mercredi 28 à 20h45
 Jeudi 29 à 17h30
 Vendredi 30 à 15h
 Samedi 1^{er} à 20h45
 Dimanche 2 à 17h30

TÊTE DE TURC (1h27)

Mercredi 28 à 17h30
 Vendredi 30 à 20h45
 Samedi 1^{er} à 17h30
 Dimanche 2 à 20h45
 Mardi 4 à 20h45



Du 5 au 11 mai
LES INVITÉS DE MON PÈRE (1h35)

Mercredi 5 à 20h45
 Vendredi 7 à 15h
 Samedi 8 à 20h45
 Dimanche 9 à 17h30
 Mardi 11 à 20h45

UNE ÉDUCATION (1h38/vo)

Jeudi 6 à 20h45
 Samedi 8 à 17h30
 Dimanche 9 à 20h45

GARDIENS DE L'ORDRE (1h45)

Vendredi 7 à 20h45
 Samedi 8 à 15h
 Dimanche 9 à 15h
 Lundi 10 à 20h45

Du 12 au 18 mai
VOYAGE AU CENTRE DE LA
TERRE (2h12/vf)

Mercredi 12 à 15h (ciné-goûter)

NANNY MCPHEE ET LE BIG BANG
 (1h49/vf)

Jeudi 13 à 15h
 Samedi 15 à 15h
 Dimanche 16 à 15h

LA COMTESSE (1h34)

Jeudi 13 à 20h45
 Vendredi 14 à 15h
 Samedi 15 à 20h45
 Dimanche 16 à 17h30
 Mardi 18 à 20h45

AJAMI (1h58/vo)

Vendredi 14 à 20h45
 Samedi 15 à 17h30
 Lundi 17 à 20h45

MY OWN LOVE SONG (1h45/vo)

Mercredi 12 à 20h45
 Jeudi 13 à 17h30
 Dimanche 16 à 20h45

Tarifs et Informations Pratiques

Plein tarif : 6,20 euros
 Tarif réduit : 4,70 euros
 Tarif adhérent : 4,20 euros
 Tarif enfant : 4 euros
 Tarif groupe : 3 euros

Numéro répondeur : 08 92 68 05 79
 Adresse : 7 bis rue de la Mairie 92320
 Châtillon - Téléphone : 01 42 53 05 30
 Administration : 01 46 57 92 04

Site internet : www.theatreachatillon.com
 Email : cinema@theatreachatillon.com

Karaoké - Restaurant - Pizzeria

Pizzas & plats à emporter

SPECIALITÉS FRANCO-ITALIENNE

BIG BOSS

Soirée dansante les week-ends

Tél. 01.40.95.95.25

89, av. du G. de Gaulle - 92140 CLAMART sur D 906



Un concert exceptionnel au conservatoire de Châtillon « Kiosk'Igor Stravinsky », par l'Ensemble Kiosk

L'œuvre de **STRAVINSKY** (1882-1971) semble traverser l'histoire de la musique et en retirer la substantifique moelle. Classicisme de la fin du XIX^e siècle avec son maître RIMSKY-KORSAKOV, admiration pour SCHOENBERG, DEBUSSY ou WEBERN, étude du folklore russe, musiques de scènes pour les ballets russes, retour aux sources de la musique ancienne ou classique liturgique ou profane - « une découverte du passé, l'épiphanie grâce à laquelle l'ensemble de mon œuvre à venir devint possible. » - appropriation du sérialisme intégral - « Me voilà jeune compositeur d'avant-garde à soixante dix ans passés! »...

STRAVINSKY, dans son exploration sans limite et sans frontières de toutes les musiques a durablement et profondément marqué son temps, et influencé les compositeurs des générations suivantes.

Luciano **BERIO** et Edison **DENISOV** lui ont rendu hommage l'année de sa mort en écrivant chacun un canon à sa mémoire, en « réponse » à l'une de ses dernières

pièces d'inspirations sérielle, *Epitaphium* pour flûte, clarinette et harpe, écrite en 1959.

Le programme proposé par l'ensemble **KIOSK** s'ouvre sur ces trois pièces, *Epitaphium* de **STRAVINSKY** suivie des deux hommages de **BERIO** et **DENISOV**, puis crée des effets de miroir entre des œuvres des trois compositeurs jouant sur les diverses influences qu'ils partagent : musique ancienne ou classique, populaire, sérielle.

L'Ensemble Kiosk est composé de :

Gaëlle Belot, flûtes
Jean-Philippe Causse, piano
Valérie Philippin, voix et direction artistique
Aurélien Pichon, clarinettes
Aurélien Saraf, harpe
Christelle Séry, guitare
musicienne invitée :
Caroline Simonnot, alto

L'ensemble **KIOSK** se consacre à l'exploration de la vocalité, de la musique de



Valérie Philippin

chambre et du théâtre musical du XX^e et du XXI^e siècle. L'ensemble défend une approche ludique et vivante de ce répertoire, pour le rendre accessible à un large public, averti ou non.

Mardi 4 mai à 20h30

Conservatoire de Châtillon
5, rue Paul Bert

Places : 12 euros / 9 euros pour les - de 25 ans.

Réservations : 01 40 84 97 11

Pour bien entendre
offrez-vous
un conseil d'Experts !

Venez tester* votre audition.
C'est gratuit ! *Test auditif à visée non médicale.



COLIN

58, av. Pierre Larousse - Malakoff

01 42 53 75 67

30, av. Jean-Jaurès - Clamart

01 46 42 03 30

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE
www.entendre.fr

Un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents : La Récré-Accueil à la halte-garderie

Vous êtes parent d'un enfant de moins de trois ans, vous souhaitez rencontrer d'autres familles pour passer un moment ensemble et partager vos expériences ? La Récré-Accueil vous ouvre ses portes à la halte-garderie.

Accompagné de votre ou vos enfants, vous serez accueilli dans la salle d'activité.

Là, pendant que votre enfant jouera, vous pourrez discuter avec les autres parents présents et les professionnels de la halte-garderie. Une psychologue est présente ponctuellement.

La Récré-Accueil est un service gratuit, qui fonctionne sans réservation.



Nouveau !

Traditionnellement, ce service fonctionne tous les lundis après-midi de 14h30 à 17h30. Afin de mieux répondre aux besoins des parents, les responsables vous proposent également quelques séances le mercredi après-midi, aux mêmes horaires.

Les dates des prochaines séances :

- Lundi : 3 mai, 10 mai, 17 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin, 5 juillet, 12 juillet, 19 juillet
- Mercredi : 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 23 juin.

Pour tout renseignement :

Halte-Garderie
1, allée Henri Barbusse
Tél. : 01 46 56 98 63.

Un nouveau service pour le transport des personnes handicapées : PAM 92



Le PAM 92 est un service spécialisé mis en place par le département des Hauts-de-Seine, destiné au transport des personnes handicapées pour des trajets au sein du département ou vers les départements limitrophes. Ce service est assuré entre 6h et 24h et le prix de la prestation est très avantageux.

Comment fonctionne Pam 92 ?

Bénéficiaire du PAM les habitants du département vivant à domicile qui ne peuvent emprunter ni les transports collectifs ni un taxi ordinaire. Ils ressortent de l'une des catégories suivantes :

- les personnes adultes justifiant d'une invalidité supérieure ou égale à 80 %, titulaires d'une carte d'invalidité civile ou d'une carte de grand invalide de guerre ;
- les jeunes de moins de 20 ans et les étudiants justifiant d'une invalidité supérieure ou égale à 80 %, titulaires d'une carte d'invalidité délivrée par la **section jeunes ou adultes de la MDPH**, qui effectuent des trajets occasionnels (hors trajets scolaires) ou, pour les étudiants,

des trajets vers les établissements d'enseignement supérieur lorsque ceux-ci ne sont pas pris en charge par une aide sociale ;

- les personnes âgées dépendantes justifiant de leurs droits à l'**Allocation personnalisée à l'autonomie** (degré d'autonomie GIR 1 à 4 selon la grille nationale d'évaluation de la dépendance). L'accès à Pam 92 pour ces personnes dépend des disponibilités du service.

La réservation :

- **un seul numéro : 0810 0810 92**
Le service de réservation est ouvert tous les jours de l'année, à l'exception du 1^{er} mai. L'accueil téléphonique pour les réservations est effectif entre 7h et 20h.
- **un site internet www.pam92.info**
Il permet de faire une pré-réservation en ligne et de télécharger un formulaire de demande de transport régulier.

Les modalités pratiques :

Le service de transport est assuré entre 6h et 24h. L'usager est pris en charge depuis son lieu de départ jusqu'à son adresse d'arrivée.

Il peut être accompagné d'une seule personne, dont la présence aura été signalée lors de la réservation, si sa présence est nécessaire du fait de la nature du handicap de l'usager.

Les tarifs :

Le prix des courses est fixé selon 3 zones :

- 6 € pour une course à l'intérieur du département,
- 9 € pour les courses à destination de Paris, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.
- 15 € pour les courses à destination de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise.

La course peut être réglée grâce à une carte électronique d'ayant droit créée et distribuée gratuitement par le prestataire de services retenu.

Ce service s'inscrit dans la **charte département handicap** signée par le Conseil général en novembre 2003, en partenariat avec la plate-forme interassociative des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (PIAPH).

portes ouvertes aux Serres municipales

Semis

Bulbes

Ateliers

Animations

Compost

Samedi 8 mai 2010

12 h - 17 h 30

17^{bis} rue des Fauvettes

*Découvrez l'envers du décor
des jardins de la ville*



Du nouveau chez les commerçants châillonnais

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE AU RESTAURANT LE DARLING



Salah Chahad vient de prendre les commandes du Darling, le célèbre établissement de la rue de Fontenay. Outre une carte de restauration traditionnelle, Le Darling propose des soirées à thèmes dont des retransmissions sportives. Possibilité également d'organiser des soirées privées.

Ouvert du lundi au vendredi 6h à 2h - Samedi 8h30 à 2h
26 bis, rue de Fontenay - Tél. : 01 57 21 47 10

AUDITION CONTACT CHEZ KRYSS

« Audition contact » compte six centres audioprothésistes en Ile-de-France et depuis huit ans, informe, accompagne, conseille et suit ses patients dans l'acquisition de leur appareil auditif. Audition Contact vient d'ouvrir un corner audition chez Kryss, où vous accueille Julien Lobbé.

Du mardi au samedi de 10h à 19h
111, avenue de Paris - Tél. : 01 47 35 11 15



Thomas Dufranne, Graphiste Webdesigner



A 24 ans, après 3 ans en agence web, Thomas Dufranne vient de s'installer à son compte à Châtillon. Il a notamment œuvré pour le service jeunesse de notre ville et vous propose maintenant ses services.

Vous avez besoin d'un site internet de qualité? Un logo professionnel pour votre entreprise ou votre association? Confiez lui vos besoins en graphisme et pour internet.

Portfolio en ligne :
<http://www.mistersize.com>
Mail : hello@mistersize.com
Tél. 06 33 46 48 78

DU NOUVEAU AU MAGASIN DE PRESSE LOTO RUE PIERRE BROSSOLETTE

Changement de propriétaire et nouvelle activité! Désormais, il est possible de jouer aux courses grâce au point PMU que vient d'ouvrir Maria Fernandes, au sein de sa boutique presse et loto.

Ouvert du lundi au samedi
de 7h30 à 19h30

90 rue Pierre Brossolette -
Tél. / fax : 01 41 08 07 56



Bientôt un nouveau marché quartier Maison Blanche !



Jean-Claude Carepel

Dès le mois de septembre, vous pourrez bénéficier d'un nouveau marché, dans le quartier Maison Blanche, fonctionnant les mercredis et vendredis de 15h à 20h. L'ouverture de ce marché était l'un des objectifs du programme électoral présenté par Jean-Pierre Schosteck et son équipe, pour les élections de 2008.

Un partenariat avec le concessionnaire du marché communal

Pour réaliser ce nouveau marché, la Ville s'est appuyé sur l'actuel et expérimenté concessionnaire du marché communal. Celui-ci prend en charge l'achat du matériel essentiel aux étals, les opérations de montage, démontage et stockage, ainsi que le nettoyage. La Ville de Châtillon réalisera les travaux de voirie nécessaires aux installations techniques (comme actuellement le déplacement des végétaux) et assurera l'enlèvement et le traitement des déchets à l'issue des jours de marché.

Un élément de vie supplémentaire dans ce quartier

« Un marché est toujours un élément de vie supplémentaire dans un quartier, confie Jean-Claude Carepel, adjoint au maire chargé des activités économiques. Nous ferons en sorte que ces deux marchés d'après-midi soient des vecteurs d'animation et de convivialité supplémentaires au sein de la Porte Nord et deviennent des rendez-vous réguliers et incontournables pour tous les habitants du quartier ! ». Vivement la rentrée !

Faire ses courses dans un vrai marché, le soir en sortant du bureau... Acheter des produits frais, en sortant du métro, et rentrer chez soi, préparer un bon dîner pour le soir... A partir du mois de septembre, cela sera possible rue André Gide, au marché Maison Blanche !

Avis aux gastronomes !

Ce marché, complémentaire du marché communal rue Gabriel Péri, fonctionnera le mercredi et le vendredi (veille du week-end !) en nocturne pour permettre à tous ceux qui travaillent dans ce quartier d'activités, tout comme à ceux qui rentrent à Châtillon par le métro, de faire leurs achats en toute tranquillité. Ce marché « à la parisienne » sera composé de 10 étals alimentaires et d'une quinzaine d'étals pour les commerçants « volants », principalement vendeurs de textile ou de chaussures. Côté alimentaire, l'offre sera complète : boucher, charcutier, poissonnier, fromager, volailler, traiteur, primeurs, maraîcher bio, rôti-seur... tous les produits seront de qualité, prêts à combler toutes les envies gourmandes !



Photos non contractuelles - intention de l'artiste - © sebastien Decogne



Photos non contractuelles - intention de l'artiste - © sebastien Decogne

Du nouveau à l'association des commerçants et artisans châillonnais Horizons



L'association Horizons vient de renouveler les membres de son bureau, qui représentent tous les secteurs de Châtillon.

Autour de **Pascal Doré, président** de l'association :

Nadine Morel (L'embellie, prêt-à-porter, centre Mermoz)

Laurence Picard (Pharmacie, centre Mermoz)

Edouard Macé (Le cellier du marché, caviste rue de la Mairie)

Hervé Postaire (Gregoptic opticien, rond point 8 mail)

Thierry Capra (Stop fleurs, fleuriste, rue Gabriel Péri)

Véronique Amiot (Papier de soie, prêt à porte, rue Gabriel Péri)

Véronique Vast (L'armoire de Véro, prêt-à-porter, rue Gabriel Péri)

Julien Lobbé (Krys, opticien, avenue de Paris – Maison Blanche)

Pascal Doré (Agence Parent, agent immobilier, avenue de Paris – Maison Blanche)

Florence Carves Bideau (Culture Vélo, magasin de vélo, bd de Vanves – Quartier Aérospatiale)

Les commerçants de Châtillon organisent un défilé de mode : Devenez mannequin d'un soir !



Vendredi 4 juin, les commerçants de Châtillon organisent un grand défilé de mode à l'Espace Maison Blanche au cours duquel seront présentés les modèles de prêt-à-porter et lingerie (homme et

femme) que l'on trouve dans les boutiques châillonnaises.

Mannequin d'un soir ? Pourquoi pas ?

Les commerçants recherchent des mannequins (hommes et femmes) pour partici-

per à ce grand événement ! Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter :

Papier de Soie au 01 58 35 00 45

ou L'Armoire de Véro au 01 57 63 80 64



LE CHOIX FUNÉRAIRE

CHAMBAULT FUNÉRAIRE

Concessions d'avances au cimetière de Châtillon

Caveau 2 cases

Mourir Ne doit pas être un "luxe"...

Nous vous proposons en toute transparence, un prix, un accompagnement et une organisation vous garantissant des funérailles conformes à vos attentes



1699.00 €*

* Voir conditions des offres en magasin.

21, rue pierre brossollette
Carrefour du Général de Gaulle
Tel : 01 46 44 66 99

À ne pas manquer à la Mission Locale : La journée de l'alternance

Mercredi 19 mai de 10h à 18h

Vous avez entendu parler de l'alternance mais vous vous interrogez sur :

- ses modalités ?
- pour quel type d'études ?
- dans quel secteur professionnel ?
- avec quel contrat ?
- comment trouve-t-on son entreprise d'accueil ?

Des professionnels de l'orientation, des entreprises pratiquant l'alternance, des centres de formation seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Des offres seront aussi disponibles et les conseillers de la Mission Locale pourront vous aider dans vos démarches

Nous vous attendons donc le 19 mai à la Mission Locale !

Mission Locale

33, avenue de Paris

Tél : 01 47 46 15 99

L'Association Des Artistes Châtillonnais présente :

« Regards d'Afrique »

par les artistes du Burkina Faso : *Noufou Sissao, sculpteur-bronzier*
et *Moussa Daniogo, peintre en Bogolan*

Noufou Sissao

Sculpteur-bronzier

Noufou Sissao est un artiste originaire du Burkina Faso. Fasciné dès l'enfance par la musique des forges et le mystère du métal en fusion, il apprend la sculpture en cire d'abeille et la technique de fonte du bronze à la cire perdue avec les bronziers de Ouagadougou. En 2000, il s'installe dans un atelier collectif de Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso.

Depuis quelques années, Noufou Sissao partage son temps entre la France et le Burkina Faso.

S'émancipant de l'héritage traditionnel, fusionnant technique ancestrale et inspiration contemporaine, les œuvres de Noufou Sissao traduisent l'affirmation d'une identité artistique au travers de personnages en questionnement, ayant en partage la communication et une réflexion philosophique sur la vie...



Le baiser

Les réalisations de Noufou Sissao sont exposées au Burkina Faso, en France et en Europe.

Il participe au Salon de l'ADAC depuis plusieurs années et a reçu chaleureusement au Burkina Faso des sculpteurs châtillonnais.

Moussa Daniogo

Peintre en Bogolan

Cet artiste Burkinabé vit et travaille à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Comme le veut la tradition il a été formé par un maître Magan Kouyaté membre d'une grande famille de griots et d'artistes. Dépositaire du savoir-faire ancestral ce maître lui enseigne la technique du Bogolan. C'est un art très ancien utilisé par les Bamanas, peuple originaire du Mali, pour décorer les tissus dont on fait les habits et les tentures. C'est entre tradition et contemporanéité que Moussa explore l'univers du Bogolan au travers de nombreuses créations qu'il nous fera découvrir.

A noter que 2010 est l'année de commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso.

Monique Barrier

Administrateur de l'ADAC



Le chemin

Exposition présentée du 5 au 24 mai 2010
Centre Jacques Prévert

21 rue Gabriel Péri

92320 CHATILLON

ouvert tous les jours de 14h à 18h

Site web : www.ville-chatillon.fr

Renseignements au 01.46.57.78.16

Les Amis du Vieux Châtillon présentent :

Mardi littéraire présenté par Christiane Beauquency

« L'exode de 1940 70 ans après » avant et après la débâcle
d'après Henri Amouroux
et les souvenirs de Christiane Billé-Beauquency

Plus de dix millions de Français et de Belges sont sur les routes qui conduisent vers le sud, évasion pour le salut et la paix. Sous les bombardements que subissent les états-majors et les civils, c'est l'horreur, cependant les Français ne sont pas préparés à cette tragédie.

Mardi 18 mai à 14 heures 30

Médiathèque Max-Pol Fouchet - salle polyvalente
rue Gabriel Péri (entrée par la rampe)



A la Maison des Arts du 6 au 16 mai

Passerelle 2010



La Maison des Arts ouvre ses portes à cinq artistes sélectionnés au 45^e Salon de l'ADAC qui s'est tenu à l'Espace Maison Blanche du 27 mars au 10 avril dernier. C'est un privilège pour ces artistes d'exposer dans ce site prestigieux mais assurément leur talent ne manquera pas de vous séduire.

Véronique Le Mouël Canivet



Née en terre bretonne, l'artiste puise dans ses racines son inspiration. Regardez ses sculptures, elles sont empreintes de mystère. Le corps humain est le point de départ de son travail sur le plein et le vide. Nous sommes transportés dans une vacuité à meubler qui laisse libre cours aux interprétations et aux interrogations de celui qui regarde. L'artiste vise une interaction avec le public, une complicité s'impose donc pour décrypter l'œuvre. Véronique Le Mouël Canivet réalise aussi des sculptures monumentales pour des espaces publics ainsi que des sculptures événementielles.

www.veroniquelemouelcanivet.com

Sisse de Vaublanc

Sisse De Vaublanc originaire du Danemark, a rangé sa maîtrise du droit des affaires au profit d'études à l'Ecole des Beaux Arts de Versailles, d'où, elle sort diplômée en 2008. Griffant, nouant et



couplant le parchemin de la vie elle nous livre l'essentiel brut de la trace de passage, comme de complexes clichés d'émotions pures. Par de multiples signes pariétaux, Sisse écrit l'éphémère impulsion ou le sauvage empressement d'exister. Elle nous transportera vers son univers, où ses compositions nous donneront à admirer une alchimie efficace, un espoir d'art.

www.sissedeaublanc.com

Régis Broustet

Animé par une vitalité peu commune, Régis Broustet, artiste châtillonnais, est un peintre qui expose depuis 22 ans dans les salons et manifestations parisiennes. Peintre paysagiste, il opte à ce jour pour des compositions sur le monde maritime mais également en rapport avec l'écologie qui devient une mine où il puise ses actuelles créations. Il n'a de cesse de construire une communication ciblée et d'orienter son art afin d'étayer son engagement pour des causes importantes. Son exposition « Autour de l'eau », sur le bateau Daphné, a eu le soutien du Professeur Gilles Pascal Husson. En 2009, le Docteur Jean-Louis Etienne lui ouvrait les portes de l'Institut Océanographique de Paris pour son exposition « Mer de plastique ».

Ses créations figuratives aux couleurs vives, et parfois aux insertions de collages plastiques sauront retenir votre attention et créer une situation de réflexion.

<http://pagesperso-orange.fr/regis.broustet/>



Jacqueline Legendre



On peut dire que cette balnéolaise est « née le pinceau à la main ». Diplômée de l'école des arts appliqués Duperré, sa voie

est toute tracée, le dessin d'abord l'entraîne vers l'histoire du costume et du stylisme mais c'est en architecture qu'elle fera carrière puis dans la publicité et le graphisme. Elle se passionne aussi pour la multidiversité des iris aux couleurs chatoyantes mais aujourd'hui c'est dans sa passion pour la musique américaine qu'elle nous entraîne – blues, rock'n'roll, folk – Suivons là dans son voyage nostalgique vers les sixties...

Dany Denis

D'origine sarthoise, cet antonien d'adoption est un ancien élève de l'école Boule. Délaissant l'aquarelle et l'huile il est devenu un inconditionnel du pastel sec. Cet artiste perpétue la grande tradition du pastel des XVIII^e et XIX^e siècles avec cependant une recherche personnelle et originale sur la couleur. Il sait poser la touche noble, délicate et sensible adaptée à la technique du pastel. Il expose régulièrement à Feytiat au festival international du pastel.



Exposition ouverte tous les jours sauf le lundi de :
14h à 18h
Maison des Arts – 11 rue de Bagneux
Entrée libre
Renseignement : 01 40 84 97 11

Loisirs et Voyages vous propose :

Du jeudi 13 au dimanche 16 mai (week-end de l'Ascension) :
« Découverte du pays cathare »

Jour 1 :

Visite guidée de la cité médiévale de Carcassonne, classée au patrimoine mondial par l'UNESCO. 1 000 ans d'architecture militaire et 2 600 ans d'histoire !

Jour 2 :

Dans les Corbières, avec découverte des châteaux de Quéribus et de Peyrepertuse, du célèbre village de Cucugnan et des Gorges de Galamus.

Jour 3 :

Découverte des châteaux de Puivert et de Montsegur, puis du musée de Quercob (la vie quotidienne du pays à travers des mises en scène originales)

Jour 4 :

Visite guidée des célèbres châteaux de Lastours.

Samedi 5 juin (journée) : « La route des châteaux de Marly à Versailles »

Visites guidées du domaine de Marly ou du désert de RETZ, du musée Lambinet à Versailles (hôtel particulier du XVIII^e siècle, et de la célèbre salle du Jeu de Paume, récemment restaurée qui fut le théâtre du fameux Serment.

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions :
Loisirs et Voyages.
Tél. : 01 40 92 98 01

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

« je bénévole »

Je bénévole
"mon temps
ce n'est pas
que de l'argent !" ...et toi ?

APF Évasion
Association des Paralysés de France

Remerciements du Secours Catholique aux généreux Châtillonnais

L'équipe locale du « Secours Catholique » tient à remercier vivement tous les nombreux Châtillonnais qui ont répondu à son appel, avec une grande générosité, pour la collecte de produits alimentaires effectuée au magasin Simply Market, les 12 et 13 février dernier.

Grâce à leurs dons, cette fructueuse collecte permettra aux bénévoles en charge de la distribution des colis, d'aider au mieux des familles et personnes seules qui leur sont adressées, notamment par les assistantes sociales de la Circonscription

de la Vie Sociale, du Centre Médicopsychologique, et du Centre Flora Tristan.

Par ailleurs, notre équipe tient à signaler qu'elle ne possède pas de vestiaire et ne prend pas de vêtements. Pour cela, il faut s'adresser directement à « l'Equipe Saint-Vincent » qui gère un vestiaire dans « l'Espace Maison Blanche », 2 rue Anatole France, téléphone : 01 46 55 24 55.

La permanence d'accueil de l'équipe locale du Secours Catholique a lieu 15 rue Pierre Sémard à Châtillon 92320, le mardi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 17h, téléphone : 01 42 53 52 38.

Investisseurs, cela vous intéresse...

Si vous investissez avec le dispositif Scellier, ou mieux, avec Scellier intermédiaire, pour louer, le Secours Catholique, équipe de Châtillon, cherche des appartements de 1 ou 2 pièces. Location sans intermédiaire, donc sans frais, par un bail glissant à son nom. Paiement du loyer garanti ainsi que gestion et bonne occupation. Tout autre logement à louer nous intéresse aussi.

Contactez notre permanence, 15, rue Pierre Sémard, mardi matin ou jeudi après-midi, ou notre répondeur au 01 42 53 52 38 pour tout renseignement.

Communiqué de l'association France Alzheimer



Devant le succès de nos goûters, France Alzheimer Châtillon récidive et invite les malades accompagnés de leur aidant familial, amical ou professionnel à participer à un après-midi de détente autour d'une tasse de thé, de café, d'un jus de fruit et de gâteaux.

Au programme chansons, accordéon et contes !

Rendez-vous le
jeudi 22 avril à partir de 14h30
à la Résidence Charlotte Monfort
13/15 rue Henri Gatinot à Châtillon.

S'inscrire par téléphone au :

01 46 42 22 16

ou par mail : fa92.mano@free.fr

Communiqué de l'association Valentin Haüy

Des malvoyants autour de vous



Dans votre entourage familial, amical ou professionnel ou dans votre voisinage, vous connaissez sans doute au moins une personne malvoyante ou non-voyante. Vous pouvez lui rendre un premier service en lui parlant de cet article. Car des solutions existent pour l'aider à maintenir ou à retrouver son autonomie.

L'Association Valentin Haüy, présente dans notre ville avec son réseau de bénévoles⁽¹⁾, assure les accompagnements nécessaires au maintien ou à la reprise d'une activité sociale, culturelle ou professionnelle. Son Club informatique permet de s'initier ou de se perfectionner à l'ordinateur adapté à la déficience visuelle, notamment avec l'aide d'une synthèse vocale ; l'autonomie de lecture et d'écriture est ainsi retrouvée. Ses activités sportives et de plein air ou ses visites culturelles donnent l'occasion de sortir accompagné. L'accès à sa bibliothèque du « Livre parlé » remplace le plaisir perdu de la lecture...

Chaque personne en situation de handicap visuel peut ainsi retrouver une participation active à une vie sociale normale. Cela vaut la peine de s'informer.

(1) Permanences AVH à Sceaux :

2, rue des Ecoles, le lundi (10h/12h).

Tél/fax: 01 55 52 06 06

Permanence téléphonique: 01 46 60 29 00

et Comité régional Sud 92: 01 55 52 06 06

courriel : comite.sud92@avh.asso.fr

site : www.avh-sud92.org

Dimitri VAN LANDUYT



- 01.77.46.02.49

- 06.50.11.11.91

Cours d'informatique Particuliers - Initiation & perfectionnement

- Individuels et collectifs (jusqu'à 4 personnes)
- Dans nos bureaux ou à votre domicile

Pour acquérir une véritable autonomie dans vos pratiques informatiques nous vous proposons des offres d'initiation et d'accompagnement.

Habitué aux publics débutants nous avons toute l'expérience et la pédagogie nécessaire à une bonne formation.

15€ la séance*

Jusqu'au 31 mai 2010

TESTEZ
NOUS !

* Offre réservée aux particuliers pour un cours collectif d'une heure.

Photo numérique	Informatique	Réseau	Initiation
Bureautique	Internet	Découverte	box
Traitement de texte	Messagerie	Multimédia	Wi-fi

Bourse toutes collections :

Au paradis des passionnés...

Le point commun entre les cartes postales, les pins, les livres anciens, les vaches, les disques vinyl, les timbres, les potelets, les pierres fines? Un seul : ils font tous l'objet de la passion infinie de leur propriétaire : la « collectionniste »! Et le traditionnel rendez-vous du début mars à l'Espace Maison Blanche a encore une fois tenu toutes ses promesses : les collectionneurs ont trouvé leur bonheur dans cet univers foisonnant d'objets et de souvenirs.

Les organisateurs, l'Amicale Philatélique Châtillonnaise vous donne déjà rendez-vous pour sa prochaine manifestation, le

salon Numisphila, qui se tiendra les 6 et 7 novembre prochains.

A cette occasion, vous découvrirez une étonnante et riche exposition sur les rues de Châtillon timbrifiées!

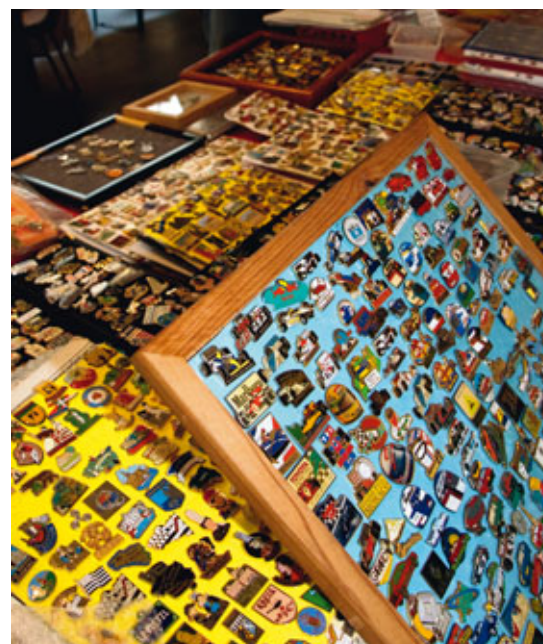
Pour toute information
AMICALE PHILATÉLIQUE CHATILLONNAISE

Présidente : **Geneviève DEMOL**

Tél. : 01 46 31 56 16

Réunions les 1^{er} et 3^e dimanches du mois (de 10h à 12h)

Espace Maison Blanche,
2, avenue Saint-Exupéry - 3^e étage.



la fête
des
voisins

vendredi 28 mai 2010

10 ANS

Carrefour

VILLE DE CHÂTILLON

Renseignements
à la Mairie de Châtillon
01 42 31 81 12

www.immeublesenfete.com

Logos of various sponsors and partners at the bottom of the poster.

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire".

Voltaire

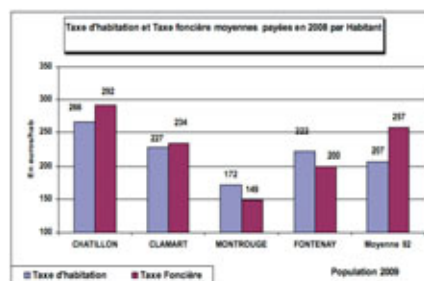
Une Situation Financière toujours préoccupante...

L'Etat a décidé de faire participer les collectivités locales à l'effort d'assainissement des finances publiques, en continuant à réduire ses dotations. Or, l'endettement des collectivités locales ne représente que 10 % de l'endettement du pays alors qu'elles portent 75 % des investissements. De fait, il s'agit à terme de les asphyxier par une accélération de l'effet de ciseaux entre recettes et dépenses, de réduire leur autonomie (réforme de la taxe professionnelle) et enfin de préparer la recentralisation... L'impact de cette politique, notable sur toutes les collectivités locales, risque d'être très problématique sur celles dont la situation financière n'est guère florissante.

Et c'est le cas pour notre ville.

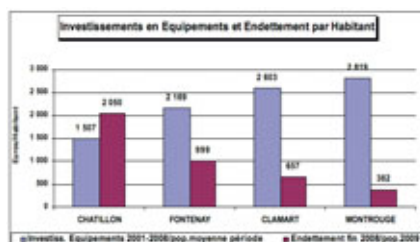
La pression fiscale par habitant s'exerçant sur les Châtillonnais est très élevée :

En 2010, la mairie se vante de ne pas augmenter pour la 5^e année consécutive les taux de taxe d'habitation (TH) et foncière (TF). Le contraire aurait été difficile. En effet la **pression fiscale moyenne par habitant (TH + TF) s'exerçant sur les châtillonnais était en 2008 supérieure de 20 % à la moyenne départementale** et très supérieure aux villes voisines comme le montre le graphique suivant.



L'endettement/habitant pour chaque Châtillonnais est très élevé.

Il s'élève à 2 170 euros, **supérieur de 40 % à la moyenne du 92 (1 500 euros)**. Châtillon était en 2008, la 4^e ville la plus endettée des Hauts-de-Seine. Les Châtillonnais bénéficient-ils pour autant de plus d'investissements en équipements ? Et bien non, le montant par habitant des investissements en équipements (2001-2008) est largement inférieur aux communes voisines comme le montre le graphique suivant.



Comme l'année dernière, de nombreux ratios financiers sont entrés en zone d'alerte, ce qui augure de difficultés futures.

- L'épargne brute dégagée - indispensable pour couvrir les remboursements de la dette et conditionnant les marges de manœuvre disponibles pour les investissements - stagne à un niveau préoccupant. Le taux d'Epargne brute (Epargne brute/Recettes Fonctionnement) est à peine de 6 % ces deux dernières années alors que le seuil d'alerte est de 8 % et le taux recommandé de 12 %.

- La capacité de désendettement est aussi dégradée : 22 ans (seuil d'alerte : 15 ans). L'endettement fin 2009 est de 70 millions d'euros, dont 23 M€ sont potentiellement dangereux, soumis à des indices volatiles. Son coût grève fortement les comptes : 4,5 % des recettes de fonctionnement de la ville sont consommées par les frais financiers (3,2 % au niveau du 92). A peine la moitié de l'endettement serait à taux

fixe certain et non 92 % comme mentionné dans le dernier Châtillon Informations.

Un exemple de dépenses que nous pourrions maîtriser. Diminuer à un niveau raisonnable les dépenses liées aux illuminations permettrait de payer par exemple la thermographie que le maire s'obstine à ne pas vouloir engager. De même, on pourrait diminuer les frais de missions et réception, en augmentation de 35 % par rapport à 2006. 597 000 euros en 2009 (sans compter les frais annexes comptabilisés dans d'autres rubriques et donc indétectables...). Deux exemples parmi d'autres qui montrent qu'une meilleure gestion des dépenses permettrait de conduire une politique plus tournée vers les Châtillonnais.

Coût des illuminations 2009			
	Coûts euros	Superficie	Population
CHÂTILLON	210 000	2,9 km²	32 383
CLAMART	200 000	8,8 km²	51 196
FONTENAY	73 000	2,5 km²	24 196

En résumé, notre ville est fragilisée face à une conjoncture difficile car trop endettée avec des indicateurs financiers préoccupants, des dépenses insuffisamment maîtrisées et une politique d'investissements manquant de souffle et de dynamisme. A quand un budget pour une ville plus solidaire, plus durable et plus dynamique ?

Merci aux électeurs de la gauche et des écologistes rassemblés. Grâce à vous, la liste Huchon 2010 atteint à Châtillon le score historique de 57,56 %, du jamais vu depuis trente ans. Conscients de nos responsabilités, nous serons encore plus à vos côtés dans cette période difficile tant au plan national, que régional ou local.

Martine Gouriet, conseillère générale et conseillère municipale

C. Doiret, A. Fabart, C. Gourdin, F. Montseny, P. Widloecher,

conseillers municipaux pour le parti socialiste et Châtillon pour Tous

www.gouriet.com

www.chatillonpourtous.net

www.pschatillon.org

Fiscalité et marché

Comme chaque année nous avons étudié le compte administratif de 2009 et le budget primitif de 2010. Les résultats de 2009 sont - hélas ! - sans surprise.

La dette bondit de + **5,05 %** et dépasse **70 millions d'euros** (soit 459 millions de francs, et 6300 euros environ par foyer !). Le seul signe de possible stabilisation de la dette pourrait résider dans la levée, annoncée dans le projet de budget pour 2010, d'un emprunt de 2,5 millions d'euros au lieu des 3,5 habituels, mais il ne s'agit que d'une prévision.

En fait, il n'y a pas de réel effort pour freiner notre dette. Il suffit de constater que les frais de personnel de la Municipalité, soit 55 % des dépenses de fonctionnement, croissent de **2,26 %** en 2009 (quand le taux d'inflation est de 0,9 %).

La demande du Gouvernement concernant la maîtrise de la dette et des dépenses n'a manifestement pas encore été entendue par monsieur le Maire.

Le budget 2010 annonce le statu quo pour les taxes votées par la majorité municipale, mais cela n'empêchera pas votre feuille d'impôt, à situation égale, d'augmenter d'au moins **1,2 %**, ce qui correspond à l'augmentation nationale votée par le Parlement et donc notre Député-Maire.

Par ailleurs, le petit marché de Maison Blanche devrait ouvrir le 1^{er} septembre pour se tenir les mercredi et vendredi, à partir de 15h, rue A. Gide. C'était l'une de nos propositions de campagne. Mais ce qui pose question dans cette ouverture tant attendue, c'est le monopole du concessionnaire du

marché actuel. Il n'y a pas eu de mise en concurrence. Or, le contrat de concession est très favorable car, s'il y a une perte de gestion, **c'est le contribuable châtillonnais qui comble le trou**. Connaissez-vous quelqu'un qui redouterait de se lancer dans le commerce si on l'assurait qu'il ne pourrait pas perdre d'argent ? C'est plutôt confortable et pas forcément très favorable au nécessaire dynamisme commercial... En outre, le mauvais état du marché actuel ne nous rassure pas vraiment sur l'efficacité du contrôle des prestations de ce concessionnaire par la Ville...

Jackie Boulay

Conseiller municipal Mouvement Démocrate
Jackie.boulay@yahoo.fr

« Ces questions d'environnement, ça commence à bien faire » (N. Sarkozy)

En France, à Châtillon, l'UMP se sert de l'environnement quand cela semble être une tendance marketing intéressante, mais recule dès qu'il s'agit de prendre les problèmes à bras le corps : Grenelle vidé de son contenu, éco-responsabilité superficielle... À Châtillon, le récent budget, qui est aussi l'occasion de préciser l'orientation politique de la ville, ne fait

pas apparaître une seule fois cette préoccupation. Tout va continuer comme avant : bétonnage intensif, et augmentation de la population pour augmenter les recettes des impôts pour combler les déficits. C'est le seul horizon politique du Maire.

Et pour terminer cette page, nous remercions les électeurs qui ont voté Europe écologie ou Front de gauche

au premier tour et qui ont voté pour l'Union de la gauche au second tour des élections régionales. Pour des informations et nous contacter, voir notre site web.

Jérôme Desquilbet

Châtillon écologie solidaire
<http://chatillon.ecologiesolidaire.fr>
chatillon@ecologiesolidaire.fr

Au nom de la majorité municipale, libres propos de Jean-Pierre Schosteck, député-maire de Châtillon

Tout cela est très savant ! Bravo pour la performance et le travail de recherche...

Mais les impôts n'augmentent pas depuis cinq ans, les budgets dégagent des excédents chaque année, les banques veulent bien nous prêter tout ce que l'on leur demanderait... et pendant les bavardages, les travaux continuent ! En fait, l'opposition s'oppose. Quoi de neuf ?

Pour réduire les frais de personnels, il faut licencier. Est-ce cela qui est demandé ?

La gestion d'un marché communal n'est pas un commerce, c'est un service public. Il est donc normal d'en garantir l'équilibre financier.

Excusez-nous d'être éco-responsables !

Je sais bien que nous piétons votre chasse gardée, et que cela agace les éco-IRresponsables !

Comité F.N.A.C.A. de Châtillon



Cérémonies du 19 mars 2010 pour le 48^e anniversaire du Cessez le Feu en Algérie, le 19 mars 1962.

Elles étaient organisées dans toute la France à l'appel du Comité National de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie et cela depuis 1963.

Pour Châtillon, le rassemblement était fixé à 9h au cimetière municipal devant le Mur du Souvenir où sont inscrits les noms de nos 5 amis disparus. Après le dépôt de gerbes pour la F.N.A.C.A. par Claude Bucquet et Marcel Roussel, Anciens Combattants et le dépôt de gerbe pour la Municipalité par Monsieur Jean-Pol Hindré, 1^{er} Maire adjoint, et Michel Houdoire, Ancien Combattant, Marcel Bégouin, Ancien Combattant, a lu « l'ordre du jour n° 11 » du Général Ailleret appelant au Cessez la Feu le 19 mars 1962 à midi.

Environ 80 personnes ont ensuite défilé en cortège, sous la protection de la Police

Municipale, pour rejoindre le square Jean Moulin où la cérémonie s'est poursuivie devant le Monument aux Morts. Comme au cimetière, l'ordonnateur était André Manguin, Ancien Combattant, et pour la levée des couleurs Serge Menneret, Ancien Combattant, qui est également Commissaire à la Flamme à l'Arc de Triomphe. Une gerbe était déposée pour le Conseil Général par Madame Martine Gouriet accompagnée de Monsieur Philippe Kaltenbach et, pour la F.N.A.C.A., par Roger Hamann et André Renaudie, Anciens Combattants.

C'est notre ami Bernard Barrier, Ancien Combattant, qui était chargé de lire le Message National rappelant le devoir de mémoire, le besoin de témoignage, la préservation de la Paix, la volonté d'apaisement et l'exemplarité pour le maintien de l'Egalité et la Fraternité dans un monde en Paix.

Le Comité de Châtillon remercie : Monsieur Jean-Pol Hindré, Maire Adjoint, Madame

Martine Gouriet, Conseillère Générale, Monsieur Philippe Kaltenbach, Maire de Clamart et Conseiller Général, Monsieur Michel Leclercq, Président du Souvenir Français, Monsieur Jean-Claude Boué, responsable de la Police Municipale, Messieurs les Présidents des Comités de Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, les 6 Porte-drapeaux et les personnes participantes à ce rassemblement. Merci aussi à notre Député-Maire qui a veillé au pavoiement des Monuments et aux services Municipaux pour la sonorisation qui nous a permis de chanter une vibrante Marseillaise.

La journée n'était pas terminée pour autant et s'est poursuivie à : Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson. C'est par le métro que les plus courageux ont rejoint pour certains les Invalides pour une messe, les autres le Mémorial National des Morts pour la France en Afrique du Nord du Quai Branly. Par car, nous avons ensuite rejoint l'angle de la rue de Balzac et des Champs Élysées d'où partait le défilé final précédé d'une musique militaire, d'un détachement de troupe, de 258 drapeaux, d'Anciens Combattants handicapés, et de la foule des participants, environ 2000) encadrés sur la droite par le service d'ordre des Hauts-de-Seine, dont votre serviteur. Un grand merci aux nombreuses Veuves ou Epouses qui nous ont accompagnés jusqu'au bout.

Cette journée s'est terminée par le ravivage de la Flamme par deux enfants. Des gerbes ont été déposées par des élèves du Lycée Buffon et une par une classe de Seine-et-Marne. Après cette longue journée qui s'est déroulée sous un ciel clément, sauf quelques gouttes vers 17h, chacun a pris la route du retour.

**Le Président
Maurice Michel**

Communiqué du Souvenir Français

Le Souvenir Français de Châtillon confirme la sortie du mois de mai 2010. Elle aura lieu le 29 mai, et vous propose la visite des batteries côtières du Mont Canisy à Villers-sur-Mer, suivie d'un déjeuner au château du Breuil, avec visite des caves et dégustation de calvados.

La participation est de 65 euros par semaine.
Le départ est prévu en car à 6h30 devant le syndicat d'Initiative
Date limite d'inscription :
25 avril 2010.

Pour tout renseignement, contacter :
- Le président, Michel Leclercq :
06 80 20 05 34
- Le secrétaire, Patrick Raemo :
06 21 55 28 95
- Le trésorier, Jean-Pierre Peres :
06 80 15 80 29

Les vacances à l'école des sports :

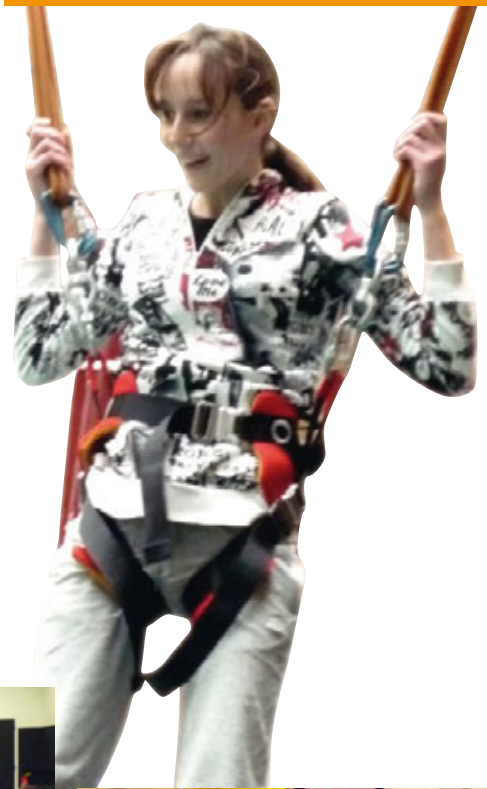
Découverte, jeux, amitié !

Durant les vacances de février, les enfants du centre de loisirs de l'Ecole des Sports, s'en sont donnés à cœur joie ! Découverte de nouvelles disciplines dont le fameux kin-ball, (sport collectif inventé au Québec qui se joue avec une énorme balle rose !) tournois amicaux, plaisir de jouer ensemble : rien ne manquait au programme de ces deux semaines de vacances ! Retour en images sur ces moments ludiques et heureux.

Pour tout renseignement :

Ecole des Sports :

01 46 56 62 50



Le CNDS au service des associations châtillonnaises et du département

160 participants, représentant 88 clubs sportifs, ont participé récemment à Châtillon à une réunion d'information sur le Centre National de Développement du Sport. Au cours de la soirée, initiée par la Direction Départementale de la Jeunesse

et des Sports du 92, l'accent a été porté sur les contrats aidés dans le domaine sportif et le soutien financier aux clubs dans le cadre du CNDS, avec la participation de la Direction Départementale du Travail et l'agence Pôle Emploi de Montrouge. Cette

réunion s'est avérée riche d'enseignements pour tous ceux qui font vivre le sport dans notre commune et dans les Hauts-de-Seine.



Flash info sur l'UCC – section Karaté

Une moisson de titres pour les karatékas !

Les compétiteurs de l'UCC Karaté ont particulièrement brillé à l'Open de Zurich, les 27 et 28 février derniers, en remportant de nombreux titres internationaux. Vingt sept nations étaient représentées, elles rassemblaient environ mille athlètes. Six karatékas du club ont participé à cette prestigieuse compétition, ils ont été exemplaires et porté haut et fort les couleurs de la Ville.

Le palmarès :



DORDONNE Thomas
(Junior + 76 kg)
1^{er} en individuel
et par équipe 1



AGOUDJIL Sofiane
(Junior - 55 kg)
2^e en individuel
et par équipe 2



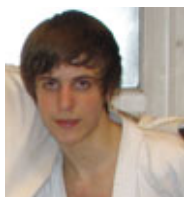
LUCUUX Audrey
(Junior - 59 kg)
5^e



LUCUUX Lauren
(Cadette - 54 kg)
3^e



DA VEIGA Jordan
(Cadet + 70 kg)
3^e



TOURAT Clément
(Cadet - 57 kg)
5^e

Des médailles en perspective...

L'équipe Junior (homme) de Châtillon est arrivée 1^{re} lors des Championnats de ligue des Hauts-de-Seine qui se sont déroulés le 30 janvier 2010 et le 13 février 2010. Elle est donc sélectionnée pour les Championnats de France.

Pierre REBOUX



Hommage

« Châtillon, rugby XIII » endeuillé



Le club de « Châtillon Rugby XIII » est en deuil. Robin Dubarry, 21 ans, est décédé, dimanche 21 mars, des suites d'un traumatisme crânien, en pratiquant sa passion, le rugby à XIII.

Robin avait commencé le rugby à l'adolescence, en cadet et était toujours animé par la flamme de cette discipline intransi-

geante. Il avait l'esprit d'équipe et enseignait sa passion à l'école de rugby le mercredi après-midi. Ce jeune homme ne brillait pas uniquement sur les stades, mais également dans ses études à la faculté d'Orsay, spécialité « Staps », pour devenir professeur de sport. Il laisse derrière lui une équipe choquée, dans ce monde familial qu'est le rugby

à XIII. Dès l'annonce du décès, les joueurs et le staff de l'équipe se sont rendus spontanément sur la pelouse du stade municipal, théâtre du drame, pour lui rendre un dernier hommage.

Nous adressons ici nos sincères condoléances à la famille de Robin, dont nous partageons la peine.



Guy Hoquet

L'IMMOBILIER



Ouvert du lundi au samedi

20, rue Gabriel Péri

92320 Châtillon

Tél : 01 47 35 07 35

Fax : 01 47 35 01 55

E-mail : chatillon@guyhoquet.com

www.guy-hoquet.com

LIMITE FONTENAY AUX ROSES



CONTRAT PRIORITAIRE

Dans résidence de grand standing, appartement 3P comprenant entrée, séjour, cuisine aménagée, 2 chbres, sdb, wc, 2 balcons, parking en sous-sol, cave, le tout en bon état.

325 000 €

CENTRE VILLE



CONTRAT PRIORITAIRE

Au pied des commerces, 4P comprenant séjour, cuisine semi équipée, 3 chambres, SDB, wc, placards, parking, cave, faire vite !

360 000 €

ENTRE METRO & CENTRE VILLE



CONTRAT PRIORITAIRE

A 7 mn du centre ville, 3/4P comprenant entrée, double séjour, cuisine semi équipée, 2/3 chbres, sdb, wc, balcon, parking extérieur et cave, le tout en bon état.

260 000 €

LIMITE CLAMART



CONTRAT PRIORITAIRE

Dans résidence au calme, 4/5P comprenant entrée, double séjour, cuisine semi équipée, 3/4 chbres, sdb, wc, balcon, garage et cave, le tout lumineux et en bon état.

310 000 €

ENTRE METRO & CENTRE VILLE



CONTRAT PRIORITAIRE

En dernier étage avec ascenseur, 4P comprenant entrée, séjour, salle à manger, cuisine semi équipée, 3 chbres, sdb, wc, parking, cave, le tout au calme & lumineux.

258 000 €

ENTRE METRO & CENTRE VILLE



CONTRAT PRIORITAIRE

Dans une petite rue au calme, maison de 4/5P éditée sur 127 m² : entrée, double séjour, cuisine équi., 3 chbres, sdb+ douche, 2 wc séparés, cheminée, cour intérieure, parking ext., cave, sous-sol total, le tout lumineux et en bon état.

440 000 €



Je souhaite :

☐ Vendre

☐ Acheter

☐ Trouver un bien à la location

☐ Faire estimer mon bien GRATUITEMENT

☐ Proposer mon bien à la location

Adresse :

Tél : E-mail :



EXPOSITION

L'Association des Artistes Châtillonnais
présente

Les Artistes du Burkina Faso

"REGARDS D'AFRIQUE"

Moussa Daniogo,
peintre en Bogolan

Noufou Sissao,
sculpteur-bronzier



du 5 au 24 mai 2010 (inclus)

CENTRE JACQUES PRÉVERT

21, rue Gabriel Péri
92320 châillon

Ouvert tous les jours - 14 h à 18 h



Cette exposition est incorporée dans le cadre de la commémoration
du cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso

Entrée libre



VILLE DE CHÂTILLON

Site web : www.ville-chatillon.fr - Renseignements : 01 46 57 78 16